

LYS ROUGE

REVUE TRIMESTRIELLE D'ETUDES ET DE DEBATS DE LA N.A.R.

Croix de bois, Croix de fer !

Si je mens, je vais en enfer !

La redéfinition des critères d'accès à la nationalité française donne lieu à des propositions désagréables. Sans parler des problèmes liés aux principes fondamentaux du droit ce serment de fidélité à la Constitution que devraient prêter les étrangers en passe de devenir français n'a rien pour plaire. La Constitution ? Elle a été rédigée en grande partie par Michel Debré, puis elle lui a échappé et elle ne fonctionne pas trop mal pour un pays grand consommateur de ce genre de texte. Donc, d'accord pour la Constitution, mais de là à prêter un «serment de fidélité»... Nous ne sommes pas aux Etats-Unis dont la Constitution, élaborée par les «Pères fondateurs» de la nation, n'a pas changé d'un iota depuis 200 ans. Aujourd'hui on ferait jurer les Etrangers, demain, par simple souci d'égalité, on fera jurer les Français

(devant un juge d'instance !) ? De qui se moque-t-on, dans un monde où les valeurs les plus communes ne sont plus reconnues - droit à la vie -, ou les institutions les plus habituelles - comme le mariage - ne sont même plus contestées, mais tombent en désuétude...? Faire jurer sur une Constitution. Si le mariage, par exemple, devant un officier de l'Etat tend à disparaître, cela ne remet pas en cause l'Amour, ni le sens de la famille... De même, a-t-on besoin de jurer sur un texte plus ou moins provisoire pour se sentir un excellent Français ?

Il est vrai que le Fisc a inventé de faire «jurer sur l'honneur» aux possesseurs d'un téléviseur noir et blanc - 3.500.000 personnes soupçonnées d'un coup - qu'ils n'ont pas en fait un téléviseur couleur... Avant de parler d'Honneur aux contribuables, le

fonctionnaire qui a inventé ça s'est-il seulement regardé ?

Qu'est-ce que c'est cette nouvelle manie de faire jurer les gens ? Veut-on les prendre en flagrant délit de mensonge ? Pour les faire brûler tels les relaps d'antan ? Les guillotiner tels les prêtres insermentés de la Révolution ? Les Goulaguiser comme les «citoyens» soviétiques dissidents ? Une fois de plus, Messieurs les gouvernants moralisateurs, vous ne savez pas la logique de vos inventions... ou vous la savez trop bien et vous êtes impardonnables.

P CHASSARD

n° de commission paritaire
62 187
imprimé par nos soins
Directeur de la publication:
Y. Aumont

DEONTOLOGIE

Pour développer un peu mon sentiment sur les débats actuels sur la nationalité française et les immigrés, je dirai que la première chose qui m'est insupportable dans l'affaire de l'expulsion d'une centaine de Maliens par charter, ce n'est pas le fait qu'un gouvernement décide de donner un coup de frein à l'immigration dans un contexte de crise économique, et cela même si la loi qui a permis cette opération me paraît contestable en plusieurs points et que ses motivations sont suspectes. Non, ce que je ne peux admettre, c'est que dans ce pays, les gens qui sont là pour faire respecter la loi, la viole trop souvent, sans véritables raisons, par habitude, par mépris de la légalité. Car si une nouvelle loi a permis cette expulsion massive, il faut noter que la légalité a tout de même été violée, que le droit des personnes expulsées à faire appel de la décision les frappant a été bafoué, que le choix de la frontière vers laquelle on les expulsait ne leur a pas été offert, sans compter que quelques uns des expulsés étaient dans une situation qui leur aurait permis, s'il on leur avait donné les moyens et le temps de le faire, de justifier leur droit à résider sur notre territoire...

Lors d'une récente réunion politique, j'ai entendu, de la bouche du président d'une association de défense d'immigrés, que des fonctionnaires se permettraient actuellement, dans les préfectures, de refuser de renouveler des titres de séjour, pourtant renouvelables de plein droit selon la législation en vigueur, et cela au nom de la future loi ! Un ami, formateur en foyer d'immigrés, me confiait qu'actuellement le climat était très lourd dans les commissariats.... Une mise en garde aux fonctionnaires de police par le préfet Broussard a été rendue publique ! Cela suffira-t-il ? Le problème n'est pas qu'un problème d'image de la police.

Cela me rappelle une jurisprudence très importante qui montre que les fonctionnaires français ont tendance à ne pas respecter les droits établis dans la loi quand des circonstances politiques les y incitent. Que l'on se rappelle le problème des fouilles

de voitures. Au moment où Poniatowsky organisait ses opérations «coup de poing», ou lors de l'enlèvement du Baron Empain, il s'en est opéré des milliers. La plupart dans l'illégalité la plus complète. Quelques automobilistes ont voulu protester. Ceux qui ont insisté ont été condamnés pour rébellion ou outrage. Et comme la situation était trop absurde, on a alors décidé de modifier une loi que la police ne respectait plus depuis longtemps. Pour les contrôles d'identité systématiques la même démarche a été choisie par les gouvernants. Dans un premier temps la police a violé la loi. Puis quand la pratique de cette violation a été admise on a mis la loi en conformité avec la pratique. Aujourd'hui, alors que la nouvelle loi sur l'accession à la nationalité française n'est pas encore votée, déjà des fonctionnaires motiveraient, me dit-on, des décisions actuelles par la future loi. Bien sûr ils ne doivent le faire que par oral. Ceux qui auront les moyens et le courage de se défendre, devraient à mon avis sans trop de problème, obtenir gain de cause devant le tribunal administratif - encore faudrait-il qu'ils ne tombent pas dans une raffe entre temps. Le malheur, c'est que la jurisprudence que j'évoquais, si elle signale que l'administration est prompt à violer les droits des administrés, n'évoque que le cas des personnes qui ont su protester et faire valoir leurs droits. A qui fera-t-on croire que dans la population immigrée ces personnes sont majoritaires ?

Il y a un problème de déontologie qui est celui de l'administration serve des politiques et qui est particulièrement crucial quand ce problème est celui de la police, force armée, éminemment utile quand elle fait bien son métier, éminemment redoutable quand elle bafouille.

Le fond de ce problème vient des rivalités politiques qui interfèrent à tous les niveaux de la vie du pays. A qui fera-t-on croire que le Charter des Maliens est une opération de routine prise dans le cadre d'une politique à long terme. Chacun devine qu'il y a là un «coup» politique, bien à la manière de M. Pasqua, grand spécialiste en la matière, visant à contrer la démagogie du Front

National. Un coup du même style que celui que l'on subodore à propos du départ de Bokassa. Comment admettre que les policiers des renseignements généraux qui surveillaient la maison de l'ex-empereur, n'ont pas signalé son départ avec toute sa famille ? Comment admettre qu'il ait pu passer la frontière belge sans se faire remarquer ? Comment admettre que les autorités centrafricaines aient été averties du retour de Bokassa sans que le gouvernement français ait été au courant de quelque chose ? Ce coup là visait assurément Giscard. Dans le même style toujours la soi-disant affaire de l'aéroport d'Antigua, «révélée» par le «Figaro-magazine» et qui, si elle avait pu être développée selon le souhait de ses instigateurs, aurait permis de salir un ami proche de F. Mitterrand. Je fais une parenthèse sur toutes ses affaires, car je viens de lire «Aspects de la France», journal royaliste hélas, qui reprend dans son numéro 1968 tous ces pétards, ses coups-fourrés, ces ballons d'essai pour argent comptant, parlant des «101 délinquants Maliens» alors que le gouvernement a du reculer sur cette première accusation qui faisait de tous les expulsés des trafiquants de drogue, suivant point par point le «Figaro-magazine» dans l'affaire d'Antigua, alors que sous la pression de ses fonctionnaires excédés, le ministère du Commerce extérieur a dû faire un communiqué ramenant l'«affaire» à de plus justes proportions et que le «Figaro» risque fort de perdre encore un peu de sa crédibilité devant les tribunaux pour cette «imprudence». Je sais qu'il est difficile de faire un journal d'opinion, mais quel est l'intérêt de se laisser manipuler en se mêlant à ce feu d'artifices d'accusations fondées ou non, mais invérifiables, qui ne trouvent leur justification et leur explication que dans le cadre d'une précampagne électorale ? le «Figaro» composé de journalistes-militants, selon des dosages soigneusement effectués par Hersant, ne respecte pas la déontologie du journalisme, mais celle des partis politiques. Il en est de même de bien des corps de fonctionnaires. Or quelle déontologie respectent les partis politiques français ?

OU EST PASSEE LA GAUCHE GAULLISTE ?

La plus grande richesse des gaullistes de gauche est aussi source de leur plus grande faiblesse: la diversité. Ils couvrent à eux seuls tout l'échiquier politique...

Gaullisme et gauche semblent être pour de nombreuses personnes des termes antinomiques. Et pourtant, souligne J.-M. Jeanneney (1) «la politique que le général de Gaulle fit ou voulut faire convenait mieux à la gauche qu'à la droite; autodétermination des peuples colonisés, planification conçue dans le seul intérêt général et assortie d'une ardente obligation, refus de la domination du capitalisme américain, transformation du salariat, participation accrue des citoyens à la gestion des affaires publiques dans le cadre approprié des régions, confiance dans les verdicts populaires et respect scrupuleux de ceux-ci». En définitive, «le gaullisme de gauche n'est au fond que le gaullisme véritable; rien de plus, rien de moins !», remarque Louis Vallon (2).

Le gaullisme de gauche popularise la «participation» ou association capital-travail. Fraîchement accueillie par les syndicats mais soutenue par le Général, la participation soulèvera l'opposition du patronat qui la manifestera concrètement tant en 1965 qu'en 1969. Michel Cazenave (3) a pu rappeler que la «philosophie de la participation ne visait pas à un simple aménagement de nos structures économiques et sociales, mais présentait un projet global de transformation de la société». Visant à abolir le salariat, constituant une troisième voie entre le capitalisme et le communisme, la participation généralise la propriété privée des moyens de production pour créer une communauté de travail, inspirée du socialisme utopique. Mais elle ne connaîtra qu'un succès limité dû tant à l'absence de volonté politique (excepté le cercle étroit duquel est issu le projet), qu'à l'imprécision du projet: basé sur une économie de croissance celui-ci a connu plusieurs moutures proposées par R. Capitant, M. Loichot, L. Vallon, P. Sudreau ou René Lucien* (aujourd'hui au Mouvement des Démocrates). Mais ramener le gaullisme de gauche à la seule question sociale est un leurre. René Capitant a magnifié la participation au sein des institutions de la Vème République: par la dissolution, le référendum et l'élection du président au suffrage universel. S'inspirant de 1789 et de J.-J. Rousseau, René Capitant a développé une conception originale de la démocratie: «dès lors que le peuple est ainsi conçu comme un être collectif, l'individu en devient une partie composante et son activité devient une participation à l'activité collective» (4). La politique étrangère de de Gaulle a également rallié de nombreux socialistes aux thèses gaulliennes, comme nous le verrons avec l'appel des 29.

Du gaullisme de gauche, le professeur F.-G. Dreyfus a pu souligner (5) que «beaucoup plus qu'un parti, c'est un mouvement d'idées qui regroupe des hommes venant d'horizons assez divers (...)». Effectivement, de l'Action française au Parti communiste, en passant par les indépendants, socialistes ou démocrates-chrétiens, les antécédents politiques des gaullistes de gauche expliquent une diversité idéologique qui prévaut encore actuellement: si Ph. Dechartre se sent proche du RPR, J. Blache a apporté sa collaboration à l'ancien ministre communiste J. Ralite.

C'est en 1945 que, sous l'impulsion de René Capitant, l'Union Gaulliste et l'Action Démocratique et Sociale voient le jour. Le gaullisme de Londres est à gauche (et cela explique l'empresement du patronat à subventionner le futur RPF pour effacer le souvenir d'une douteuse collaboration) de même que le gaullisme gouvernant de 1946 s'inspire des travaux socialisants du CNR. Si les votes gaullistes se joignent parfois aux votes communistes au Parlement, les gaullistes combattent avec vigueur les institutions moribondes. Pour Ph. Williams (6) le RPF développe «une sorte de nationalisme révolutionnaire d'inspiration jacobine». Un seul gouvernement trouve grâce à leurs yeux: celui de P. Mendès-France auquel participe J. Chaban-Delmas. Le Général envoie un message de sympathie à son ancien ministre et de nombreux gaullistes comme J. de Lipkowski, Ph. Dechartre ou Léo Hamon s'activent à soutenir PMF. En 1957, R. Capitant dénonce les atrocités de la répression en Algérie et l'année suivante ce sont deux hebdomadaires de gauche, «France Observateur» et «L'Express» qui penchent pour une solution gaulliste.

1959 sonne l'heure des gaullistes, mais point encore celle des gaullistes de gauche (7) qui se rassemblent en attendant dans une Unions Démocratique du Travail (UDT). Favorables à la décolonisation, ceux-ci voient circonspect l'arrivée de G. Pompidou à Matignon. Peu favorable aux développements sociaux de la gauche gaulliste (participation et extension des prérogatives des comités d'entreprises), l'ancien banquier déchaîne des remarques acerbes: «débarbouez la République», s'écrit Ch. Aragon en 1966 avant que R. Capitant n'en vienne à critiquer la «politique de droite» du gouvernement et que L. Vallon ne veuille sortir des «ornières du conservatisme». Alors que la commission Mathey se déclare défavorable à la participation, l'année 1966 se révèle par ailleurs une année faste pour la gauche gaulliste: Edgar Pisani tente de fédérer ses différentes composantes et 29 personnalités - non des moindres - saluent favorablement la politique étrangère «de

paix fondée sur le refus d'intégration à des blocs hégémoniques» ouverte à l'Europe et à une collaboration avec le tiers-monde. Parmi le groupe des 29 on relève M. Clavel, E. d'Astier de la Vigerie (ancien directeur de «Libération»), P. Le Brun (ex-CGT), A. Philip (ex-PSU), D. Rousset (co-fondateur avec J.-P. Sartre d'un parti révolutionnaire), J.-M. Domenach (revue «Esprit»), etc. En 1967, les relations se tendent entre la majorité pompidolienne qui présage pour L. Vallon l'après gaullisme et les amis de ce dernier qui ne se rendront pas à Lille au congrès constitutif de l'Union pour la Défense de la République (EDR) ou fleurissent bon l'anti-communisme. En 1968 après que certains comme J. de Beer (aujourd'hui UGD) se soient prononcés contre la «répression» du mouvement de Mai, l'UDR s'ouvre à R. Grossmann ou Léo Hamon et le gouvernement de mai, l'UDR s'ouvre à R. Grossmann ou Léo Hamon et le gouvernement à R. Capitant, Yvon Morand... Les propos salvateurs de De Gaulle sur la participation leurs font espérer des lendemains radieux. Las !, constitution oblige, la réforme régionale est substituée à la réforme de l'entreprise, au renversement du capitalisme et le référendum de 1969 met fin aux espérances des plus ardents révolutionnaires. Le périodique «Notre République» alors dirigé par Frédéric Grendel cesse sa parution: la gauche gaulliste éclate.

En 1970, J. Chaban-Delmas qui avait déjà appelé à ses côtés Léo Hamon, charge Gilbert Grandval (ministre du Travail de 62 à 66) de regrouper les gaullistes de gauche au sein d'un «Union Travailiste» qui rassemblera le Front du Progrès de J. Dauer, l'Union Populaire Progressiste de J. Debû-Bridel, le Front des Jeunes Progressistes de D. Gallet... ces deux derniers s'en détachant en 1972 pour fonder le Front Progressiste favorable à l'autogestion et à l'Union de la Gauche.

Mais l'entourage de G. Pompidou contrecarre cette entreprise en lançant le Mouvement pour le Socialisme par la Participation de Ph. Dechartre. Depuis, à la remorque de J. Chirac, l'ancien ménédiste, en fournissant une caution ouvriériste au RPR a perdu beaucoup de sa crédibilité. L'Union Travailiste quoiqu'appauvrie s'est pour sa part transformée en Union Gaulliste pour la Démocratie (UGD) en 1979. Proche de l'UDF, l'UGD soutiendra Michel Debré en 1981 et depuis, souligne Elie Jacques Picard «faute d'être parvenue en son temps à une plus juste prise en considération des aspirations du travailleurs il y a eu le 10 mai 1981. Le changement nous en constatons tous les effets» (8). Avec le départ de J. Chaban-Delmas en 1972, c'est toute une frange de gaullistes - de gauche et d'ailleurs - qui se détache peu à peu de la majorité. L'Union des Jeunes pour le Progrès fondée en 1965 par Robert Grossmann illustre ce malaise. En 1970, le mouvement des jeunes gaullo-chabanistes voit nombre de ses militants rejoindre le MRG ou... le PSU. Il rompt avec le septennat giscardien et se rapproche, sous la présidence de Bernard Fournier, de Léo Hamon, M. Loichot, J. Chardonnel, P. Lefranc, du Mouvement des Démocrates de Michel Jobert, et de la Nouvelle Action Royaliste de Bertrand Renouvin. Après avoir soutenu M. Debré en 1981, l'UJP à l'instar de ses anciens membres comme A. Carignon ou M. Barnier se lance dans l'apologie de l'union UDF-RPR et accueille volontiers R. Barre, ou A. Juppé hier tant honnis. Jean Chardonnel qui préside et réactive actuellement le club Nouvelle Frontière fondé en 1968 (et alors présidé par P.-M. de la Gorce) a suivi une démarche sem-

blable. Reçu par J.-P. Chevènement en 1974, l'ancien ministre fonde la Fédération des Républicains de Progrès en 1976, entame un dialogue avec le PS, essaye de coordonner les petites formations gaullistes autour du RPR en 1979, mais la plupart d'entre elles soutiendront avec J. Chardonnel... Michel Debré. Aujourd'hui, comme Bernard Fournier, c'est aux côtés de l'alliance UDF-RPR qu'il se prononce pour la participation, pour la planification, pour un Etat interventionniste. D'autres comme R. Grossmann (ex-UJP) n'ont jamais cru au rapprochement entre socialistes et gaullistes: «ce grand rêve est resté à l'état de nébuleuse depuis des décennies et continue à constituer un mythe», l'osmose pouvant se réaliser au niveau des électeurs mais non au niveau des états-majors (8). Yves Guéna qui a aussi eu des contacts avec J.-P. Chevènement et crée le cercle Périclès de sensibilité gaulliste de gauche, proche du MSP, souligne qu'«il existe certainement dans le pays une sensibilité gaulliste de gauche. Elle a subsisté aussi au sein du RPR même si elle y est minoritaire» (8). La Fédération des Gaullistes de Progrès de J. Blache et l'Union Démocratique du Travail de J. Debû-Bridel ont d'ailleurs soutenu F. Mitterrand dès le premier tour en 81. Cette dernière se joindra à la Fédération des Républicains de Progrès de Pierre Dabiez (égaré chez J. Chirac en 81) pour constituer le Mouvement Gaulliste Populaire en 1982 au sein duquel on retrouve J.-L. Delecourt, A. Weil-Curiel, le Gal. Binoche. Se manifestant par une floraison de communiqués de presse, le MGP se place sous la double filiation gaullo-ménédiste, veut instaurer une nouvelle citoyenneté et fustige les «chiraquiens». Plus modéré est le ton adopté par Léo Hamon: le bulletin du club Notre Présence joint l'analyse du politologue aux positions du mouvement et évite l'anathème. Le mouvement de Léo Hamon, qui organise des diners-débats avec J.-F. Kahn, R. Rémond, J. Boissonat, M. Jobert, M. Debré ou J.-P. Chevènement, œuvre avec obstination à la construction d'une Fédération regroupant gaullistes, radicaux de gauche, démocrates et royalistes, qui se concrétisera partiellement lors des municipales de 1983 et de laquelle s'inspire le MGP.

Jean JACOB

« Sur l'influence des Catholiques sociaux sur la « participation » on se rappellera l'étude de P. Chassard dans le « Lys Rouge » n°2: « De La Tour du Pin à René Lucien, l'impossible association du capital et du travail ».

(1) In « L'Express » du 6/11/72. On trouve l'expression « gaullistes de droite » sous la plume de Ph. Williams dans « la vie politique sous la IVème République », éd. A. Colin 71, p. 235.

(2) Louis Vallon « L'anti-De Gaulle », éd. du Seuil, 1969.

(3) In revue « L'Espoir » 10/11 - La participation 2 Plon 1975, p. 4/5.

(4) René Capitant, « Démocratie et participation politique » éd. Bordas, 1972, p. 35.

(5) François-Georges Dreyfus in « De Gaulle et le gaullisme », PUF, 1982, p. 253.

(6) précité, p. 235.

(7) Dans « La révision - la vraie fidélité », éd. Stock 1974, p. 15, Léo Hamon nous rapporte les propos que lui a adressé le général de Gaulle en 1959: « Le pays ne s'est pas détourné de vous ni de la gauche en général; il s'est détourné des choses qu'il n'aimait pas et qu'il a identifiées à la gauche. Mais votre temps viendra; quand on aura réglé les grandes questions pendantes et pressantes - la restauration de l'Etat, la paix en Algérie, notre indépendance extérieure - il faudra nécessairement traiter l'avenir social du pays et réaliser les réformes nécessaires. Qui donc mieux que vous pourra alors le faire ? Vous serez alors entendus. »

(8) Extraits de correspondances échangées avec l'auteur.

UNE NOUVELLE (EXTRÊME) DROITE

(1) «*Eléments*» n°56, «les 18 printemps de la nouvelle droite». Hiver 1985.

(2) «*Métapolitique*»: théorie (développée par Gramsci) selon laquelle un pouvoir n'est assuré de sa pérennité que s'il repose sur un consensus social qui précède et légitime ce pouvoir. L'action du GRECE vise donc à poser les fondements d'une autre politique sans participer aux compétitions électorales.

(3) A ceux qui désireraient approfondir ce thème, signalons parmi l'abondante littérature concernant la «nouvelle» droite, un dossier bref de «*Témoignage Chrétien*» du 6/2/84 («de la nouvelle à l'extrême droite»), une étude présentée par la Fédération Portestante de France de Jean-François Zorn («*Racismes et paganisme de la nouvelle droite*») et enfin le numéro de la revue «*Les Temps Modernes*» n°465, avril 85, («la tentation autoritaire en France»).

(4) Pierre Vial, «Pour une renaissance culturelle, le GRECE prend la parole», Copernic, 1979, p. 31.

(5) in «*Qui n'est pas de droite ?*», Harris et de Sédoux, Seuil 1978, p. 376 et 380.

(6) Pierre Vial précité, p. 75 «les équivoques de l'écologie».

Le GRECE (Groupe de recherche et d'étude sur la civilisation européenne) charrie depuis sa fondation une forte douleur de souffrir. Pourtant, ce cercle de pensée a su récemment attirer dans ses colonnes J.-F. Kahn, J.-M. Domenach, J.-M. Palmier, C. Imbert, P.-A. Taguieff, C. Julien, lors des «18 printemps de la nouvelle droite» (1). Ces témoignages inattendus quoique nuancés peuvent surprendre lorsque l'on sait les salves destructrices qui ont accompagné la nouvelle droite depuis tant d'années.

L'irruption du Front National sur la scène politique française semble avoir brusquement frappé d'amnésie ceux là même qui voyaient dans ce courant une résurgence de l'extrême-droite. Il est vrai, le papier glacé et l'austère présentation des deux grandes revues de la nouvelle droite - «*Nouvelle Ecole*» et «*Eléments*» - les conversations feutrées des colloques du GRECE et la nonchalance assurée de ses intervenants tranchent d'avec la violence verbale du Front National. Pourtant, au-delà du caractère «*métapolitique*» (2) du combat mené par le GRECE, se profilent les thèmes habituels d'un certaine extrême-droite.

Contre l'égalitarisme

Le point central autour duquel s'articulent les théories de la Nouvelle Droite a été exposé dans l'ouvrage rédigé à partir d'une compilation d'«*Eléments*» sous la direction de Pierre Vial: «*ce qui caractérise en propre la pensée égalitaire, c'est sa tentation «monothéiste» et réductrice (...) Elle tend à tout ramener à l'unique. Elle tend à éliminer la diversité du monde*» (4) Or, «*l'évolution du vivant, c'est l'évolution vers toujours plus de différenciation, toujours plus d'inégalité, (...) en d'autres termes, la grande loi de la vie c'est l'évolution vers l'hétérogénéité*». Pour le GRECE, «*l'ennemi, ce sont toutes les doctrines, toutes les praxis qui représentent et incarnent une forme d'égalitarisme*». Par voie de conséquence se trouve exaltée la différence à tous les niveaux: national, individuel, sexuel...

Alain de Benoist considère (5) «*que la loi de la vie, c'est la différenciation (...) l'évolution de la vie jusqu'à l'homme a déclenché une différenciation progressive; or cette différenciation progressive donne une inégalité croissante: plus les individus sont élevés dans l'échelle de l'évolution, plus ils sont différenciés. Et plus il y a différenciation, plus il y a inégalité*». Cela implique aussi une certaine sélection. Pour Robert de Herte (qui n'est autre que le pseudonyme d'Alain de Benoist) «*les mêmes qui nous pressent instamment d'en revenir à la «nature» sont aussi ceux qui refusent des faits de nature aussi élémentaires que la sélection, l'inégalité, la hiérarchie*» (6). Les opposants déclarés à la Nouvelle

Droite y virent d'étranges réminiscences. Arthur Kriegel (7): « *le néo-racisme reprend les thèmes du paléo-racisme en les colorant d'images scientifiques nouvelles* ». Albert Jacquard (8): « *une classification repose le plus souvent sur un mélange de critères, les uns objectifs, les autres subjectifs et (...) elle évite rarement une hiérarchisation: les races sont différentes, donc certaines sont « meilleures » que d'autres. On sait jusqu'où, dans cette voie, ont pu aller certains dictateurs* ».

Pour « Nouvelle Ecole » (9), « *il s'avère que le poids des facteurs biologiques, naturels, dans la constitution de l'être humain, dans la détermination potentielle de ses caractéristiques, tant physiologiques que psychologiques, reste aujourd'hui très largement sous-estimé* » et qu' « *était tout aussi important de ne pas tomber dans le travers inverse, qui constituerait à tout y ramener* ». Voilà qui devrait nous rassurer sur le prétendu extrémisme de « Nouvelle Ecole ». Cependant, et quoique la rédaction souligne le caractère absurde sinon odieux de certaines de leurs conclusions, se trouvent reproduites des interventions de Darwin sur la « perpétuation des êtres débiles » et les « races inférieures », JBS Hardane qui décourage le « mélange des races » et Pitrom A. Sorokim qui déplore « les règles morales qui facilitent la survivance des faibles et la procréation des inférieurs ». Puis, c'est Yves Christen qui nous suggère lumineusement qu' « *on peut même soutenir la thèse suivant laquelle c'est précisément parce que les hommes sont inégaux qu'il faut poursuivre une politique égalitaire, car s'ils étaient égaux, il n'y aurait aucun sens à vouloir mettre en place cette politique: elle s'installerait automatiquement* » (10), pour conclure que « *l'importance des facteurs génétiques et du rôle de la sélection n'a cessé de devenir plus manifeste* » (11). Dans le numéro suivant de la revue (12) on apprendra p. 129, par Pierre Jacob, que, suite aux travaux d'Eysenk « *il est possible, dans une large mesure, de quantifier les influences respectives de l'hérédité et du milieu dans la détermination de l'intelligence, la première prédominant largement sur le second (80 et 20% environ)* ». De façon abrupte, Jean-Pierre Dupuy a synthétisé cette pensée sournoise: « *On naît supérieur ou inférieur, héros ou raté, et ce ne sont pas des mesures sociales de « rattrapage » qui affecteront cette différence d'essence* » (13). Les théoriciens de la nouvelle droite, s'appuyant sur les travaux d'Alexis Carrel cherchant à améliorer l'espèce humaine, ne dédaignent pas à l'occasion rappeler dans la revue « *Eléments* » (14) que « *l'eugénisme ne recherche pas l'élimination des tarés, mais des tares* »: le surhomme biologique n'est pas loin. Enfin, Ariana Stassinopoulos (15) a pu souligner que « *des études récentes ont montré qu'il y a bien un lien entre les différences d'aptitude des sexes et la structure des cerveaux* ».

La traduction dans l'ordre politique de cette « constatation » de l'inégalité nécessaire enmène Alain de Benoist dans des raisonnements dont on devine les ultimes conclusions. Par exemple: « *Les écologistes semblent également oublier que la pollution est aussi une conséquence de la démocratisation sociale: l'augmentation des nuisances est liée à l'accession du plus grand nombre à un meilleur niveau de vie, donc à plus de consommation et à plus de gaspillage* ». (16). Dans l'ordre culturel, terrain privilégié de la Nouvelle Droite, l'égalitarisme chrétien (à qui l'on peut d'ailleurs reprocher « *en premier lieu de ne pas être notre religion* » (17), ou la sous-

(7) « Commentaire » n° 13, printemps 81, « Racisme et médecine », p. 76.

(8) « Eloge de la différence, la génétique et les hommes », Seuil 1978, p. 83.

(9) « Nouvelle Ecole » n°38, été 82, p. 12 et 13, « Darwinisme et société ».

(10) Idem, p.23.

(11) Ibidem, p.31.

(12) « Nouvelle Ecole » n°39, « Culture de masse ».

(13) « Commentaire » n°34, été 86, p. 215, « la justice sociale introuvable ».

(14) « Eléments » n°2, in P. Vial précité, p. 129.

(15) in Vial précité, p. 105.

(16) in Vial, p. 87.

(17) in Vial, p. 202.

culture américaine (Henri Gobart déplore « *Mais quoi, c'est le monde entier, ou presque, qui singe les manières de vie usaïque (...) les mêmes sous-produits du seul pays qui n'a d'autres traditions que celle des garçons vachers du XIXème siècle et aujourd'hui la drogue, la délinquance juvénile et le délire climatisé* » (18) sont condamnés. En revanche tout ce qui est indo-européen est glorifié (car là sont nos vraies racines). Jean Desperets plastronne d'une façon bien caractéristique: « *C'est l'Europe qui a inventé l'art du politique. C'est l'Europe qui peut redonner une leçon au monde* » (19). On retombe sur la réflexion d'Albert Jacquard qui remarque que l'exacerbation des différences peut déboucher sur un mépris hautain.

A la recherche de nos racines

Pour la Nouvelle Droite, en effet, tout est clair. « *Il ne faut pas oublier (...) que notre culture, et au premier chef celle de l'antiquité greco-romaine, nous est, à l'origine, venue du Nord. C'est dans le Nord que s'est formée la société indo-européenne* » (20). Nous sommes donc - qui l'aurait cru ? - en terre culturellement colonisée. Le GRECE va jusqu'à nier l'existence de la « nation » France (21). Alain de Benoist se « sent profondément héritier de la culture européenne » (22), ce qui sous sa plume, veut souvent dire « germanique ». Il y a dans cette Nouvelle Droite, souligne René Rémond (23) une « étrange rhapsodie de légendes germaniques, de poèmes osianiques, de saga scandinaves, d'apports orientaux, le tout nimbé d'une atmosphère romantique, et pas n'importe quel romantisme; pas le romantisme français, épuré, filtré, dépouillé de ses audaces visionnaires mais le romantisme germanique ». Le IIIème Reich n'est pas loin.

Mais heureusement, rappelons-le, la Nouvelle droite en reste au niveau « métapolitique »: une fois notre culture redécouverte, il s'agit de la transmettre aux jeunes générations. Cela apparaît nettement dans les propos de Fabrice Valclérieux et Joël Lecrozet (24). « *L'éducation est une vision du monde et de la vie (...) c'est former un certain type d'homme en fonction d'un certain type de société (...) Le processus pédagogique est vide de sens s'il ne transmet pas à l'individu le patrimoine culturel des communautés dont il est membre.* ». Soulignons que la « vision du monde et de la vie » recouvre également sur certains points la définition du terme « idéologie »; il s'agit donc d'inculquer aux jeunes Français une idéologie typiquement indo-européenne. L'exaltation de nos racines européennes n'est pas sans comporter une dimension mystique. En témoigne ce serment hallucinant tenu à Delphes en août 1979 par une trentaine de membres du GRECE (25):

« *Nous, Hellènes, Italiens, Belges et Français, rassemblés aujourd'hui sous le signe d'Apollon et parlant au nom de tous nos frères européens, nous jurons d'œuvrer, de toute notre énergie et de toute notre volonté, à la renaissance de la culture européenne. En ce lieu sacré de Delphes, qui a été si longtemps le symbole de notre monde, nous jurons d'être fidèles à la plus longue mémoire pour bâtir le plus grand avenir. Par la source qui chante au fond du ravin, par l'arbre qui se dresse vers le soleil, par le sang de la vigne et l'or des épis de blé, par la charrue, par le glaive et par le spectre, par la lyre d'Apollon dont le chant accompagne nos pas, nous le jurons: le Soleil reviendra.* »

(18) in Vial, p. 242: « les gallo-romains sont parmi nous ».

(19) « *Eléments* » n°56, p. 33.

(20) in Vial, p. 34.

(21) in Vial, p. 159.

On retrouve toutefois l'expression « nation » au sujet de la France sous la plume de Michel Marmrin: « De la ville organique à la ville marchande ».

(22) « *Qui n'est pas de droite ?* », p. 382.

(23) « *Les droites en France* », p. 287.

(24) in Vial, p. 178.

(25) in Vial, pp. 238-239.

Par une démarche analogue (consistant à faire l'éloge de la différence et de la recherche de ses racines), la Nouvelle Droite, opposée au cosmopolitisme et à l'universalisme, en vient à prohiber l'immigration qui déracine l'immigré. Fort éloigné de l'argumentaire, souvent économique ou défensif, du Front National, la Nouvelle Droite aboutit au même résultat par une habile pirouette qu'a notamment illustrée Alain Lefebvre, patron d'un important groupe de presse et financier influent proche du GRECE (26): *« Je me sens pour ma part, très éloigné d'un certain nombre de thèmes et de slogans exploités par Le Pen au cours de ses campagnes (...). Je pense notamment que, s'il est légitime de critiquer l'immigration, comme facteur de déracinement et de déculturation des hommes, il est exclu de la dénoncer si l'on ne pose pas d'abord, une fois pour toutes, que les premières victimes en sont les travailleurs immigrés eux-mêmes. En sorte qu'une juste critique de l'immigration est, à mes yeux, indissociable du respect dû à la personnalité ethnique et culturelle des immigrés »*.

Pour en revenir à nos racines indo-européennes sa recherche conduit la Nouvelle Droite à « aller au plus lointain passé », c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, à « rechercher le sacré là où il est : dans la fraîcheur d'une source, la force d'un souvenir, la grandeur d'un projet, l'ordre des grands arbres, les yeux clairs d'un enfant » (...) « le chant du monde est païen : tel est le message de la révolution du siècle prochain » (27).

La Nouvelle Droite est païenne

Parce que le christianisme (outre le fait qu'il n'est pas né en Europe), s'adresse indifféremment à tout homme sans distinction de races ou de cultures, et consacre par là-même une certaine égalité entre eux, la Nouvelle Droite le fustige. Plusieurs reproches lui sont adressés. Robert de Herte (28) a pu écrire que *« de même que dans le polythéisme indo-européen, la diversité et l'inégale importance des dieux étaient le reflet de la diversité du monde et de l'inégalité des hommes entre eux, dans le monothéisme, les hommes sont conçus comme identiques pour l'essentiel : ils sont égaux devant Dieu qui les a tous créés à son unique image »*. Cela aboutissant à la « réduction de toute la réalité sociale et spirituelle à un modèle unique » et porterait au fanatisme. Pierre Vial enchaîne (29): *« exclusif, le Dieu de la Bible, des Evangiles et du Coran exige, par définition, le monopole des consciences et le refus de la diversité chère au paganisme de l'antiquité européenne (...) »*. Un autre reproche est également adressé au christianisme; pour Alain de Benoist, *« la Bible refuse que les finalités humaines dépendent du politique - c'est-à-dire de l'homme lui-même »* (30). Guillaume Faye a explicité cette affirmation (31): *« la Bible porte en elle un formidable rejet des fondements de la démocratie en ne reconnaissant que le « créateur » comme source de pouvoir et de légitimité »*. Ce désoulement sur le christianisme n'emporte pas pour autant une totale négation du religieux, au contraire, souligne Robert de Herte (32) *« la simple observation du phénomène urbain montre qu'il y a une véritable nécessité du sacré (...) de même il y a nécessité d'une transcendance, nécessité d'admettre que le but de la vie est au-delà de nos vies. Et cette transcendance peut aussi bien résulter d'une*

(26) « Le parti le plus extrémiste », éditorial in « Magazine hebdo » n°20, 26/1/84.

(27) in Vial, pp. 18-19.

(28) in Vial, p. 202 et 204.

(29) in Vial, p. 225.

(30) in Vial, p. 150.

(31) « Eléments » n°52.

(32) in Vial, pp. 197-198.

subjectivité collective affirmée héroïquement (...) Nous ne prôtons donc nullement l'athéisme», car subsiste en nous «un besoin de sacré qui est une disposition instinctive de l'être humain». Tout naturellement, c'est vers la culture indo-européenne que se tourne la Nouvelle Droite: «chez les indo-européens, la vie religieuse est profondément communautaire. Le patriotisme implique la participation aux rites».

Paradoxalement, si Alain de Benoist et ses amis rejettent le christianisme qu'ils jugent totalitaires, anti-démocratiques, c'est pour lui substituer aussitôt de vieilles religions indo-européennes... dont ils soulignent eux-mêmes le caractère coercitif ! Robert de Herte a ainsi pu écrire au sujet des religions indo-européennes (33) qu'«on naissait dans une religion de la même façon qu'on naissait dans une culture, un peuple ou une lignée. Se «convertir», passer à une autre religion, équivalait à renier sa patrie». En définitive, si celles-ci consacrent l'inégalité à laquelle la Nouvelle Droite est tant attachée on se demande où Alain de Benoist tire parti de «la diversité et de la différence des autres» ainsi qu'il le proclame.

Le rejet du matérialisme

Le matérialisme n'a jamais été très prisé par la Nouvelle Droite. «la société redécouvrirait cette vérité élémentaire que l'homme ne vit pas seulement de pain, de frigidaires et de machines à laver», souligne le GRECE (34). Pour Guillaume Faye, «la religion du bien être est bel et bien devenue une dictature» (35). «Le bonheur n'est qu'affaire de biens matériels», déplore Robert de Herte (36). «La chute du spirituel au matériel, de l'âme à l'esprit, de l'esprit au corps : voilà l'itinéraire de toutes les décadences». Mais la Nouvelle Droite ne rejette pas l'économie, elle ne combat que sa prépondérance sur les fonctions guerrières et souveraines, car un éconisme simpliste diffuse un «individualisme forcené» qui «décompose les groupes humains en détruisant les liens sociaux et organiques de leurs membres, en interdisant tout projet collectif, historique ou national» (37). De la sorte, la Nouvelle Droite souhaite «faire en sorte que l'économie soit subordonnée au politique et relancée par un grand projet communautaire» (38).

L'hydre à combattre porte un nom: les Etats-Unis d'Amérique, symbole du matérialisme décadent. Robert de Herte se révolte: «le viol psychique d'un peuple est réalisé lorsque sa jeunesse vêtue de blue jean, mâchant de chewing gum et buvant du coca-cola, vibre au son du disco et prend ses leçons de morale dans des feuilletons télévisés made in USA» (39). «A cet égard l'Amérique est une immense poubelle; elle ne vit précisément qu'en tant qu'elle se consomme sous forme de déchets, de façon perpétuelle... (...) Les héros de l'Amérique ce sont les marginaux, ce sont les gangsters, c'est Al Capone... C'est cela qui est significatif. C'est une société purement capitaliste qui ne peut vivre, d'une certaine façon, que de ses propres déchets, qui lui donnent en retour son impulsion» (40). Dans un numéro d'«Eléments» consacré à la «culture gadget» (41), Robert de Herte évoque «une culture mondiale qui n'est qu'une internationale de la débilité (...) Paris n'est pas encore complètement le «Gay Paree» de l'univers Vodka-Cola» mais «les ex-compagnons de route de l'Union soviétique se sont pour la

(33) in Vial, p. 204.

(34) in Vial, p. 17.

(35) in Vial, p. 50.

(36) in Vial, pp. 48-49.

(37) in Vial, p. 51.

(38) in Vial, p. 66.

(39) in Vial, p. 232.

(40) «Qui n'est pas de droite ?», p. 382.

(41) in «Eléments» n°46, été 83.

plupart mués en serviteurs de l'américanisme, le parti collabo reste le premier en France (...) coupée de ses racines, l'intelligence porte un nom : intelligence avec l'ennemi (...) en France même, depuis que les intellectuels et les critiques de gauche sont devenus papistes et atlantistes, passant de l'internationalisme prolétarien à l'internationalisme occidental (...)».

Paradoxalement, l'URSS, autre pays dont le bonheur se mesure par l'augmentation de la productivité, ne bénéficie pas du même défoulement (quoiqu'«*Eléments*» lui ait consacré dernièrement un numéro) mais susciterait plutôt une certaine fascination qui perce, par exemple, derrière la lucidité de ces propos : «*Chacun sait aujourd'hui que l'Union soviétique dispose de l'arme la plus puissante du monde. Mais elle dispose aussi de quelque chose de plus important que ses armes : la volonté de s'en servir. Si le rapport de force mondial joue en sa faveur, c'est d'abord parce que face à elle, elle ne trouve que l'impuissance libérale et la non volonté des occidentaux. Les armes, en dernière analyse, ne sont jamais que des moyens*»¹²)

Notre Europe

«*Le GRECE entend participer à l'élaboration d'un mythe fondateur : celui d'une Europe souveraine et libérée, tournée vers un destin impérial et qui (avec le tiers monde) saura mettre en échec l'impérialisme des superpuissances*» (43). L'Europe, communauté de destin, constitue l'extrapolation contemporaine de nos racines indo-européennes, celle-ci formant dans l'esprit de la Nouvelle Droite, un ensemble organique. Son émergence est liée à un mode de développement impérial, car l'empire «*n'enlève rien à la spécificité des personnes et des cultures*» alors que, pour Alain de Benoist, la nation se révèle «*contraignante, jacobine, niveleuse, réductrice*» (44). Le modèle allemand, que le théoricien de la Nouvelle Droite magnifie de façon passionnelle, n'est pas étranger à cette démonstration ; à vrai dire c'est lui qui l'inspire. Les envolées lyriques et les démonstrations élogieuses sur ce pays ne tarissent pas sous sa plume. Mais cette libération d'où naîtra l'Europe débarassée du joug américain ne saurait être concevable sans l'appui de pays tiers, non encore engoncés dans le confort matérialiste. On peut ainsi lire dans «*Eléments*» (45) «*ce que l'Europe doit aux Arabes*», suivi d'une liste impressionnante de découvertes originaires des pays musulmans : physique, chimie, algèbre, arithmétique... Puis A. de Benoist recède comme auteur d'un ouvrage intitulé Europe - tiers monde, même combat, dans lequel il prend position «*contre la division internationale du travail, contre le modèle libéral de libre échange généralisé, qui génère la dépendance mimétique (...) et pour la création de grandes zones économiques autocentrées*» (46) pour des pays d'affinité culturelles, historiques, économiques, politiques, géopolitiques, géostratégiques... Noble combat qui vient une fois de plus consacrer la destruction de l'égalitarisme.

En attendant, c'est notre vieux continent qu'il faut réveiller. Si cette Europe indépendante tarde à naître, Christiane Pigacé nous rappelle (au 18ème colloque du GRECE que «*les coups portés contre l'Occident ne sauraient nous atteindre : son implosion peut entraîner un cataclysme, mais aucun cataclysme n'est trop brutal*

(42) in «*Nouvelle Ecole*» n°38, été 82, p. 129.

(43) in Vial, p. 20.

(44) in Vial, p. 263.

(45) «*Eléments*» n°53, printemps 85.

(46) émission France Culture 16/7/86.

s'il peut réveiller les consciences européennes endormies. L'esprit, parfois, a besoin pour naître du bruit des cuirasses». Puis c'est Pierre Vial qui exalte la bande à Baader et les Brigades Rouges. La Nouvelle Droite, magnifiant la force virile du guerrier, n'arrive-t-elle pas à contenir ses ardeurs extrémistes qui, naguère - sous une autre étiquette - se manifestaient à la limite de la légalité ? Les développements de la Nouvelle Droite « métapolitique » nous réservent d'autres surprises au sujet de la démocratie.

L'anti-parlementarisme

Alain de Benoist se prononce pour une « démocratie organique », pour la participation directe des citoyens aux affaires publiques et écarte à l'occasion l'individualisme qui règne en occident, puisque *« la démocratie ne répond pas aux droits « inaliénables » d'un individu appréhendé hors de toute appartenance sociale. Elle est le régime qui consacre les droits politiques de l'homme - en tant que citoyens - »* (47). Dans cette optique, *« un peuple et une communauté organique de citoyens »* (et la participation directe telle que la concevait... René Capitant) n'est viable qu'accompagné d'une extension du domaine de l'action collective organisée, et *« étant le pouvoir du peuple, la démocratie est soumise au principe de la diversité des peuples. Elle ne saurait donc avoir en tous temps et en tous lieux des formulations identiques »*. Sur cette lancée, Guillaume Faye nous suggère de *« rétablir le véritable sens de la « démocratie » et du régime qu'elle suppose. Ce dernier en effet est aristocratique »* (48), et précise *« ce qui fait que bien souvent (...) c'est hors des procédures de la « loi », du régime juridique et rationnel, mais au contraire dans l'imprévu, l'aléa, le cas d'urgence (...) allons jusqu'à dire dans l'illégal, que peut émerger la véritable légitimité, l'onction du peuple, don sacré offert à certains grands moments à celui qui le représente »*. Cette conception très personnalisée du pouvoir se rattache à une certaine notion de démocratie directe, et, en valorisant le peuple comme entité et non addition d'individu, façonne la « démocratie organique » recherchée. *« Le général de Gaulle l'avait compris en 1940 lorsqu'il décida, pour sauver une certaine idée de la France, de poursuivre le combat. Mitterrand saurait-il faire face à l'état d'urgence en choisissant lui aussi la voie du salut ? »*. A notre grand regret, G. Faye ne précise pas ce qu'il entend exactement par « état d'urgence » laissant planer un doute à ce propos, mais la Nouvelle Droite est passée maître dans le maniement ambigu des termes. De son côté, faisant sienne la conception d'un Etat assez autoritaire, légitimé par le peuple, à l'instar des communistes (*« sur ce point je suis d'accord avec eux »*) (49), Alain de Benoist ne conçoit le socialisme que national, et écarte donc à nouveau indirectement les institutions parlementaires qui, en morcelant le corps électoral, empêchent la formation d'« un bloc » se fondant sur quelque chose que les gens héritent, transforment et retransmettent.

Perchée sur son piedestal culturel, la Nouvelle Droite par son théoricien Alain de Benoist feint d'osciller entre les grandes classifications gauche-droite que ce dernier juge dépassées. « Eléments »

(47) « Eléments » n°52, janvier 85, éditorial.

(48) « Eléments » n°52, pp. 31-32.

(49) « Qui n'est pas de droite ? », p. 375 et 382.

n'est déjà plus officiellement «la revue de la nouvelle droite». Alain de Benoist est-il de droite ? En 1977 (50) il rappelle que *«notre droite étant la plus bête du monde (...) on ne pouvait guère s'attendre qu'elle produise des idées géniales»* et ne s'y reconnaissait pas ou peu. En 1979 (51) la question l'«indiffère complètement» mais ses idées sont plutôt de droite, pourtant en 1983 au 17ème colloque du GRECE il propose à l'opposition «sans exclusive, des thèmes de réflexions nouveaux» pour se redemander en 1986 (52) s'il est ou non de droite. Si l'on se réfère à sa propre définition de la droite, et cela quelles que soient ses pérégrinations culturelles, Alain de Benoist est bien de droite: *«la droite est en effet, pour moi, le refus de l'égalitarisme. C'est sa définition de base»* (53).

Plus sérieusement les subterfuges de la Nouvelle Droite ne sauraient effacer ses origines troubles - sans compter qu'elle inspire des groupes comme le Parti des Forces Nouvelles qui se voulait la «Nouvelle Droite politique», ou le Mouvement Nationaliste Révolutionnaire (54). Alain de Benoist biaise lorsqu'il écrit, sous le pseudonyme de Robert de Herte: *«au tout début de l'année 1968, un petit groupe de jeunes gens décidaient de tirer un trait sur les idées toutes faites qu'on leur avait inculquées. Ils entendaient repartir à zéro et créer une nouvelle école de pensée.»* (55). En fait seule la méthode a changé et cette véritable extrême-droite a tout simplement réussi se refaire une virginité politique. Si René Rémond a pu s'interroger sur cette «nouvelle droite ou droite de toujours» (56), Alain Rollat, sans doute impressionné par le «look» épuré, séduisant de la nouvelle droite, a évoqué «la vieille droite de J.-M. Le Pen et la droite moderniste d'Alain de Benoist» (57). Rien n'est plus faux.

(50) idem.

(51) in Vial, p. 9.

(52) émission France Culture précitée

(53) «Qui n'est pas de droite», p. 376.

(54) Pierre-André Taguieff a pu révéler, in «Les Temps Modernes» n°465, p. 1795, une collaboration récente (1984) de Jean-Gilles Malliarakis, leader du groupuscule d'extrême-droite MNR, à la revue «Eléments».

(55) «Qui n'est pas de droite ?», p. 376.

(56) «Les droites en France», p. 283.

(57) «Les hommes de l'extrême-droite», Calmann-Lévy, 1985, p. 147.

(58) «les brigades noires», éd. EPO, p. 44.

(59) «La droite en mouvements, nationaux et nationalistes 1962-1981», éd. Vasta, 1981, p. 29 à 38.

Alain de Benoist (ou, selon les publications, Robert de Herte, Fabrice Laroche), Jean-Claude Valla, Jean Mabire, François d'Orcival... ont tous collaboré un jour ou l'autre au GRECE mais ont un deuxième point commun: une collaboration plus lointaine à la revue «Europe Action» (1963-1966) qui a fondé le «Mouvement Nationaliste du Progrès» (MNP). Serge Dumont, dans un remarquable ouvrage (58) a démasqué l'imposture en soulignant qu'«Europe Action développait déjà à l'époque des arguments anti-chrétiens qui se retrouvent actuellement au GRECE» et le MNP est une étape importante de l'extrême-droite française», en 1966 à son premier congrès «on y parle de réalisme biologique et de luttes de races, théories que l'on retrouvera plus tard au GRECE». Dans un ouvrage (59) dédié «à tous ceux qui se reconnaîtront sur ces photos et qui ont fait le mouvement nationaliste» on peut lire: *«Pas de révolution sans doctrine. L'une des principales originalités d'Europe-Action est sans doute l'accent mis sur l'idéologie»* de plus *«qu'il a notamment pour but (...) de dégager le nationalisme de ses liens avec le traditionalisme ou avec le patriotisme classique»*. La revue «Europe Action» *«s'affirme ouvertement européenne, se préoccupe de qualité de la vie et cherche à définir une nouvelle éthique. Ses critiques portent autant sur la société mercantile et capitaliste que sur le marxisme (...) Son insigne de prédilection est un casque de guerrier grec. Il symbolise l'Europe foyer d'une*

culture en tous points supérieure depuis trois millénaires (...) Europe Action cultive l'idéal de l'honneur, défini comme le fondement même de l'ordre et de l'harmonie (...)». En bref, les principaux idéaux défendus par le GRECE préexistent largement à sa naissance et se sont développés sur un terreau d'extrême-droite. Contrairement à ce qu'affirme Alain de Benoist, le petit groupe de jeunes gens auquel il appartenait n'a pas tiré de « trait sur les idées toutes faites qu'on leur avait inculquées », n'est nullement reparti à zéro, et n'a surtout pas créé une « nouvelle école de pensée ». non décidément la « nouvelle » droite ne l'est pas tant que cela.

J.J.

ESPAGNE : l'inauguration de la nouvelle législature

Le roi Juan Carlos a prononcé un vibrant hommage à la démocratie

MADRID
de notre correspondant

« Chaque Espagnol est convaincu au plus profond de lui-même que nous avons dépassé les extrémismes et que s'est ouverte une ère d'entente nationale après les affrontements séculaires qui ont cristallisé la dramatique dualité historique des deux Espagnes. »

C'est un vibrant hymne à la démocratie retrouvée et un appel à l'entente nationale par-delà les divergences entre partis politiques qu'a lancés le roi Juan Carlos en inaugurant solennellement, le lundi 28 juillet, devant les deux Chambres réunies, la nouvelle législature, la quatrième depuis les premières élections libres de 1977.

Le souverain a souligné que, si les programmes des partis étaient « logiquement différents », tous devaient toutefois « confluer dans une même direction : celle du service à la nation et aux citoyens ». Il a demandé à cet égard, que « les lois émanent et naissent du dialogue, de la compréhension mutuelle et de l'échange de critères réalistes » entre les diverses forces politiques qui composent le Parlement. Il a également souligné que l'un des aspects les plus importants de la « modernité » était aujourd'hui, pour les Espagnols, « celui de s'entendre socialement ».

Rappelant que la Constitution représente « le projet de vie en commun qui sous-tend la volonté démocratique des Espagnols », Juan Carlos a invité le Parlement à « avancer vers la pleine

réalisation de la Constitution pour atteindre dans les faits ses objectifs de justice, de prospérité et de liberté, sans que ces concepts se voient réduits à des mots qui se convertissent en lieux communs ».

Dans ce but, il faut avant tout, selon le souverain, « en économie, stimuler la technologie avec les nouveaux modèles qu'offre le progrès ; du point de vue social, améliorer la distribution des ressources au profit de toute la société et, pour ce qui est de la culture et de l'éducation, établir les mécanismes afin que personne ne se voie marginalisé dans ce qui constitue la dimension la plus importante de l'être humain ».

Le roi a par ailleurs exprimé sa satisfaction de voir l'Espagne rejoindre les rangs des pays de la Communauté européenne, « dont le modèle est celui du respect des droits de l'homme, de l'entente basée sur le pluralisme, de l'indépendance de la justice et de la liberté d'information ».

Le monarque n'a abordé concrètement que l'un des problèmes de l'actualité espagnole, le plus grave il est vrai : celui de la violence. Il a exprimé à ce propos sa « condamnation la plus énergique du terrorisme » et lancé un « appel solennel » à tous les Espagnols pour « venir à bout de ce fléau qui porte atteinte de manière criminelle à la liberté et à la démocratie ».

Th. M.

« LE MONDE » 30/7/86

LE MATIN

du Sahara

Administrateur Directeur politique Rédacteur en Chef
 Directeur de la publication
 Driss EL ALAMI Ahmed ALAOUI Abdelmajid SMAILI

MAROC : 1 DH. FR.

N° 5.385 - 14ème année - Vendredi 8 août 1986 - 2 Dou El Hijja - 3 Ab 5746 - REDACTION TEL : 30.12 /

M. Abdallah Laâroui dans le magazine américain « Time » :

« La Monarchie, garante du processus démocratique »

Le grand hebdomadaire américain « Time » a publié dans son numéro du 28 juillet un supplément de 20 pages consacré au Maroc.

Sous le thème : « Le Maroc, là où la Monarchie et le libéralisme se rencontrent », le supplément spécial, illustré de nombreuses photographies, donne un aperçu global des différentes facettes des activités du Maroc, un pays à la fois ouvert au monde moderne et jaloux de sa tradition séculaire.

Les différents articles et témoignages publiés dans ce supplément mettent en exergue les efforts inlassables de S.M. le Roi Hassan II et de Son gouvernement pour l'édification d'un Maroc moderne et prospère.

Parmi ces articles, celui de M. Abdallah Laâroui, membre de l'Académie du Royaume du Maroc intitulé : « La Monarchie garante du processus démocratique ».

En voici le texte intégral :

« Le Maroc vit depuis 1962 sous le régime d'une Constitution écrite qui n'a pas fondamentalement changé malgré des amendements que la pratique a rendu nécessaires. Cette

Constitution met le pouvoir du Roi à part.

En effet, le Roi n'est pas seulement le chef de l'exécutif, il est Amir Al-Mouminine (chef des croyants), symbole de l'unité nationale, garant de la pérennité de l'Etat, protecteur des droits et libertés des citoyens, groupes sociaux et collectivités. Sa personne est inviolable et sacrée. Ses messages à la Chambre des Représentants ne peuvent être discutés. En cas de menace grave à l'intégrité territoriale ou à l'ordre interne, il proclame l'état d'exception et reprend ainsi tous les pouvoirs dévolus normalement à la Chambre et au gouvernement.

Cette situation ne peut pas être réellement comprise si on ne connaît pas bien l'Histoire du pays, les principes du droit public islamique et si on néglige les tendances actuelles de la science politique.

« Des théoriciens classiques comme Montesquieu et Hegel faisaient déjà remarquer que chaque communauté politique vit nécessairement sous deux Constitutions : celle qui est à l'origine de ladite communauté et qui, remontant à un passé lointain, n'est souvent pas écrite et ne varie guère, et celle

qui organise les pouvoirs des différentes institutions et qui, tardive, écrite, varie selon la conjoncture socio-politique. La science politique, dépassant le point de vue strictement juridique pour s'ouvrir à une perspective historique, distingue aujourd'hui la vie constitutionnelle, source de légalité, de la culture civique, source de légitimité.

Au Maroc, aussi coexistent deux contrats : le premier lie le Roi au peuple, c'est la Beiaâ dont la cérémonie commémorative est célébrée chaque année le 3 mars à l'occasion de la Fête du Trône, le second lie le gouvernement à la fois au Roi et aux représentants de la nation selon une procédure que détaille la Constitution.

Pourquoi le gouvernement doit-il, pour être pleinement légitime, être consacré à la fois par la confiance de la Chambre, élue par le peuple, et par le Roi lié à ce même peuple par le contrat de Beiaâ ? C'est cet aspect de la vie politique marocaine qu'il s'agit d'expliquer.

L'histoire du Maroc, en tant qu'Etat indépendant, commence à la fin du VIII^e siècle de l'ère commune, précisément

(Suite en page 2)

« LE MATIN DU SAHARA » 3/8/86

Abdallah Laaroui dans le magazine américain « Time » :

« La Monarchie, garante du processus démocratique »

(Suite de la page 1.)

par une Beiaâ, c'est-à-dire un contrat entre le premier Souverain de la dynastie idrisside et les représentants des tribus de la région de Volubilis, proche de l'actuelle ville de Fès. De cette transaction découle pour le Roi deux devoirs auxquels il ne peut jamais se soustraire : la défense du territoire national et la garantie de la paix intérieure par l'adhésion au rite sunnite malékite. Depuis cette date, il existe un lien indissoluble entre l'institution monarchique et la pérennité de l'Etat national marocain. Le Roi ne peut se décharger de ses obligations, le peuple ne peut se déjuger.

UNE FONCTION NOUVELLE

« La tradition historique explique que le Roi, chef de la hiérarchie des Oulémas, soit le garant du maintien de l'orthodoxie et par là de l'unité morale du pays. Aucune surenchère dans ce domaine n'est possible, c'est le Monarque, à la tête du Conseil national des Oulémas, qui veille à ce que les actes publics et privés ne violent pas les principes du droit et de l'éthique islamiques.

La tradition explique aussi que le Roi se réserve le domaine qui touche à la défense du territoire national (armée et diplomatie) puisque ce sont là les causes fondamentales de la Beiaâ, intégrée à la Constitution écrite.

La modernisation socio-économique du Maroc a donné

à la Monarchie une fonction nouvelle qui peut néanmoins être incluse dans le devoir de maintien de l'ordre intérieur.

Les économistes affirment que le sous-développement est essentiellement un phénomène de déséquilibre. L'introduction d'un système moderne de production et d'échanges avantage certaines régions aux dépens d'autres, de certains groupes aux dépens d'autres. Dans un pays où traditionnellement la diversité était reconnue et l'administration le plus souvent indirecte, les déséquilibres s'approfondissent d'autant plus qu'ils s'appellent l'un l'autre. Les différences régionales augmentent les inégalités culturelles et celles-ci les disparités sociales. Si on laissait le système politique être le reflet fidèle de la situation socio-économique, on verrait s'aggraver toutes sortes de disharmonies et se former les bases de graves désordres.

DEUX DEFENSEURS

« De nombreux pays ont eu à partir d'une telle situation : on y voit émerger une minorité « moderne » qui se perpétue par l'application stricte de la loi qui apparemment est égale pour tous.

Pour qu'un tel développement malheureux soit enrayé, il faut qu'il y ait un élément qui jouisse d'une légitimité plus profonde que celle de la « minorité moderne » et qui oblige le gouvernement à ne pas se considérer comme celui de cette minorité seule.

C'est à l'institution monar-

chique pluriséculaire qu'échoit ce rôle au Maroc. Elle constitue par sa seule présence un contre-poids efficace à la tendance naturelle qu'aurait le gouvernement d'écouter de préférence ceux qui participent à la vie politique active, c'est-à-dire ceux qui dans les villes représentent la modernité. Le contrat de Beiaâ incite le Roi à veiller à ce que ne se développe pas une situation qui, à long terme, mettrait en danger la stabilité et l'unité du pays. Par ses messages à la nation et à la Chambre, par ses lettres au chef du gouvernement, par ses discours devant les différents conseils comme celui du Plan et de la Promotion nationale ou celui de l'Education nationale, il attire constamment l'attention sur les dangers inhérents à une politique qui n'écouterait que les doléances de ceux qui possèdent de puissants porte-parole. Dans ces conditions, chaque citoyen, chaque groupe social, chaque communauté sait qu'il a deux défenseurs : l'un, qui change tous les six ans, au sein de la Chambre et l'autre qui, dans la personne du Roi, est permanent. C'est un rôle que S.M. le Roi Hassan II a fait valoir avec force ces dernières années lorsque le gouvernement a pris des décisions, dictées par une conjoncture financière difficile, et qui furent rapportées sur injonction Royale parce qu'elles portaient manifestement atteinte aux intérêts des couches les plus défavorisées de la population.

LE ROI INCARNE LA SYMBIOSE

A y regarder de près on y trouve dans chaque système

socio-politique stable un élément modérateur dont l'action est selon les pays et les circonstances notoire ou discrète. Il en est ainsi de la Monarchie au Royaume-Uni et dans l'Espagne d'aujourd'hui, de la Cour suprême aux Etats-Unis d'Amérique, de la présidence dans la France gaulliste. Quand un tel élément manque, comme dans la France de la Quatrième République ou dans la plupart des pays du Tiers-monde, il en résulte une instabilité chronique. Selon la culture civique de chaque communauté ce rôle de recours est rempli par telle ou telle institution, quand il n'est pas rempli du tout, le système politique, au lieu d'être un facteur de progrès économique et social, se transforme en source de conflits renaissants qui font perdre à la nation un temps précieux. En dernière analyse, cet élément modérateur représente l'intérêt à long terme de tous et de chacun, opposé à l'intérêt à court terme qui peut aveugler la « minorité politique » et l'amener à prendre des décisions qu'elle regrettera lorsqu'il sera trop tard.

Au Maroc, où depuis douze siècles, le Roi incarne la symbiose entre un peuple, un territoire et une foi, c'est la Monarchie qui constitue pour les citoyens, les groupes sociaux et les communautés, le recours représentatif et l'approfondissement du processus démocratique.

Le pacte fondamental traditionnel de la Beiaâ aide ainsi à comprendre l'esprit de la Constitution marocaine actuelle. »

— (M.A.P.).

JEAN MONDETOUT, C'EST OLIVIER PERRIN

Dans le n°29 du «Lys Rouge», Emmanuel Mousset, résumait pour nos lecteurs le livre de Jean Mondétout qui, dans les années 50, semble préfigurer les thèses de la N.A.F.. Mais au fait, se demandait-il, qui est ce Jean Mondétout ? Et de lancer un appel à nos amis. La réponse vient aujourd'hui de Joël Bouëssée, éditeur parisien et président des Amis de Gabriel Marcel entre autres casquettes.

Les historiens du mouvement royaliste au 20ème siècle ne pourront pas écarter de leurs recherches un document aussi représentatif de leurs préoccupations que le livre «Révolution et Monarchie» publié en 1956.

Par contre, ces mêmes historiens auront beaucoup de mal à trouver des renseignements sur l'auteur de cet ouvrage, Jean Mondétout, et cela pour une bonne raison, c'est que le-dit Mondétout n'a jamais existé. Il s'agit d'un pseudonyme derrière lequel se cache l'éditeur du livre, Olivier Perrin.

J'ignore ce qui a donné prétexte à la rédaction de cet ouvrage, mais, ayant très bien connu Olivier Perrin, j'incline à penser que ce qui l'a amené à rédiger ces pages brillantes et informées, ce sont plus des convictions esthétiques que des présupposés politiques. Et cela d'autant plus que l'on peut s'avérer être un politique même si on ignore tout du réalisme et que l'on est un artiste comme l'était notre auteur. Cela a été bien vu à l'époque par Yves Florenne, dans «Le Monde» qui trouva cet ouvrage exemplaire pour la façon objective avec laquelle la question monarchique en France s'y trouvait explicitée.

Ce côté gratuit, un peu insolite, a toujours été dans la manière d'Olivier Perrin qui fut un grand éditeur, un poète («Les Enfants de la Lune») et un écrivain («A la recherche du Temps Gagné, aux U.S.A.»). Chez lui, la coquetterie de la désinvolture était là pour excuser le talent...

Son père ingénieur l'avait amené à passer son enfance en Allemagne pendant, l'occupation de la Sarre. Au moment de la guerre, on le trouve du côté de la Résistance, même si ce germaniste de cœur ne cache pas, à l'époque, son amitié pour ce grand romaniste allemand qu'était Ernst Robert Curtius !!!

Cet esthète raffiné, étranger au militantisme de meetings et de pétitions, se liera, à la Libération, avec Claude Bourdet et avec tout le gotha progressiste de l'époque.

Cela ne l'empêche pas d'entreprendre une œuvre d'éditeur qui n'aura rien d'«engagée». C'est à cette époque, en 1948, qu'il crée une grande revue de

théâtre, «Spectacle», puis «Médecine de France» qui, jusque dans les années 1970, aura pour mission de s'intéresser aux aspects philosophiques, éthiques et moraux de l'exercice de la médecine. Quand «Révolution et Monarchie» paraît, il a sur le métier des textes de Roger Caillois, un essai sur la publicité, des ouvrages sur l'histoire du théâtre, et le début de toute une série de beaux albums consacrés aux chevaux, à la chasse et à la vènerie, sans oublier les charmantes Notes baltes de Paul Bormans, «Cendres sur l'Europe».

Ce génial touche-à-tout, ami des choses rares et des sujets difficiles - il fut pendant des années l'éditeur de Jurgis Baltrusaitis - pouvait donc aussi s'intéresser à la politique. S'il le fit derrière un pseudonyme, ce ne fut certainement pas pour dissimuler sa gêne, mais peut-être pour qu'en l'occurrence le dernier mot revienne au Roi.

Cette belle œuvre, dans laquelle s'insère ce «Révolution et Monarchie», aussi intelligent et paradoxal que l'était son auteur fort peu maurassien, s'est éteinte avec notre ami en 1983, le 24 avril, alors qu'Olivier Perrin n'avait que soixante-neuf ans. Il vivait depuis quelques années aux confins de l'Orne et de l'Eure sur le domaine des Masselins, dans la commune de Chandai. Cette retraite méditative lui avait permis de rédiger, pour Fayard, son dernier livre: «Le corps médical se cherche». Par ailleurs il collaborait de temps à autres à la «Revue des Deux Mondes».

Si Jean Mondétout n'est plus une énigme, Olivier Perrin reste pour ceux qui l'ont aimé l'expression d'un éternel feu d'artifice. Pour son art, pour ses convictions, pour ses livres, notre Requiem sera un Magnificat.

Joël Bouëssée

N.D.L.R.: le service librairie de «Royaliste» dispose actuellement d'une édition originale numérotée, état neuf, de «Monarchie et Révolution» (200 F franco), une édition originale, tache de moisissure sur les 3 dernières pages (100 F franco), une édition normale (84 F franco).

LE RETOUR A LA MONARCHIE EST NECESSAIRE

Aujourd'hui, comme toujours, la République est en danger. Le terrorisme divise la nation, le sens de l'honneur patriotique disparaît avec les anciens combattants. Nous vivons dans une société sans morale, sans croyances. Et comme l'Atlantide, ces sociétés sont appelées à disparaître.

Au niveau politique, la division est la même. La nation est morcelée: d'un côté la droite et ses divisions, de l'autre la gauche et ses morts-vivants. Personne ne croit plus en l'Etat sinon autrement que comme une vache à lait. Le pouvoir pourrait disparaître que rien ne changerait pour les Dupont que nous sommes.

Mais, au fond du cœur de certains, un nouveau courant politique crie son espoir de voir revenir, un jour futur, une monarchie en France. C'est la seule solution pour sauver la nation. La France de de Gaulle renaîtrait, son éclatant reflet inondera le monde comme au temps magnifique du Roi Soleil, ou de l'empereur Napoléon.

Par ces présentes, je vais m'efforcer de convaincre, de montrer le besoin d'une monarchie, constitutionnelle, en France. Les réformes constitutionnelles seront expliquées ici.

Le retour à une monarchie, absolue ou constitutionnelle, est nécessaire. Nécessaire pour maintenir «l'unité de la ligne politique». La monarchie garantira la continuité dans la politique, ce qu'un président ne peut faire pour la bonne raison qu'on en change tous les sept ans. Elle nous éviterait tous les problèmes qui se sont posés pour cohabiter avec M. Chirac. En ce point, les monarchies donnent une belle leçon à la République car on y cohabite sans peine.

Les présidents de la Vème République, dont on sait qu'ils ont plus de pouvoirs qu'un roi, de par ces pouvoirs, se comportent en vrai monarque: de Gaulle en fut un. «Il rejoint les grands Capétiens. Comme Henri IV, il a su rétablir l'indépendance en France et instituer un pouvoir fort, naturel et unificateur. Il aurait voulu donner une issue à son règne, tout comme l'a réussi Franco avec mon neveu Juan-Carlos», déclare le comte de Paris, Henri d'Orléans, chef de la Maison de France.

La monarchie ne se bat pas pour survivre, mais se bat pour la nation. La République se bat peu pour la France, et ce surtout à gauche, et beaucoup plus pour conserver le pouvoir. Quant à l'opposition, elle n'a qu'une idée, c'est de se venger en faisant le contraire de ce qu'elle y sera. Or les problèmes n'ont pas de couleur, ils sont ce qu'ils sont. La monarchie éviterait donc ces affrontements droite-gauche.

Le roi dialoguerait, comme l'a fait de Gaulle, avec la nation, par dessus les partis. Quant à ses pouvoirs, le comte de Paris estime normal qu'ils soient «ceux du président d'aujourd'hui sur les problèmes essentiels, mais plus limités sur le reste car il faut retrouver un équilibre: le chef de l'Etat n'a pas à intervenir dans la vie quotidienne du pays. C'est l'affaire du gouvernement. Les pouvoirs actuels du président sont considérables. Il faudrait corriger les abus».

Constitutionnellement, cela se traduit de la manière suivante:

- une modification du titre II de la Constitution du 4 octobre 1958 relatif aux pouvoirs du président de la République. Ce titre sera relatif aux pouvoirs du roi. Il sera donc nécessaire de supprimer les articles 6, 7 et 21 relatifs à la nomination du chef de l'Etat. L'article 36, relatif à la mise en place de l'état de siège, et l'article 12, relatif à la dissolution du Parlement, doivent être modifiés dans leur forme. La formation d'un domaine réservé au profit du chef de l'exécutif en matière gouvernementale, comme il est pratiqué courante depuis 1958, n'aura plus de raison d'être. Toutefois, malgré la suppression de ces quelques pouvoirs, le monarque aura pour rôle de faire respecter la constitution, «d'assurer, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect (...) des traités.» Le roi ne serait responsable de ses actes qu'en cas de haute trahison et ne pourrait être jugé par la Haute Cour de justice. déchu, il serait remplacé par son dauphin.

Le chef de l'Etat nommera le Premier ministre issu de la majorité parlementaire nouvellement élue, comme il est défini dans l'article 8. Il aurait aussi le pouvoir de nommer les hauts dignitaires du royaume en vertu de l'article 13, ordonnance du 28 novembre 1958.

En résumé, suppression faite des articles précédemment énoncés, les pouvoirs du roi seront les mêmes que ceux du président de la République. Enfin, tous les articles relatifs aux pouvoirs du Président de la République. Enfin, tous les articles relatifs aux pouvoirs du Président dans les titres suivants de la Constitution devront être abrogés.

Ainsi le roi, tout en assurant la continuité de l'Etat, aurait la

possibilité d'arbitrer le jeu politique sans prendre position pour un ou l'autre parti. Le comte de Paris définit d'ailleurs le roi comme quelqu'un de pas dangereux vu la limitation de ses pouvoirs.

Le retour à cette forme de gouvernement se ferait de manière suivante, manière par ailleurs préconisée par le comte de Paris: «Si j'étais élu, je resterais président jusqu'à la fin du septennat pour permettre aux Français de juger. Je veux leur donner des raisons d'espérer une évolution sociale et économique. Je leur laisserais le choix d'installer un système monarchique aménagé pour tenir compte des exigences de notre époque. Le suffrage universel, seul, pourrait consacrer le retour de la monarchie en France. L'accord populaire est loin d'être contraire à la tradition. Il est même conforme aux origines capétiennes.»

Le roi redonnera donc à la France sa grandeur, celle voulue par le général de Gaulle, ainsi que «dignité, finesse et élégance», selon André Castelot.

Le pouvoir royal unirait la nation, l'incarnerait en la personne du Roi: opposé politiquement, l'homme serait uni à ses opposants grâce au monarque. Comme pendant la seconde guerre mondiale, où des Français suivirent le général de Gaulle dans toutes ses décisions malgré une opinion politique souvent différente.

La décision appartient aujourd'hui encore au peuple français. Et eux royalistes ne savent pas toujours bien se servir de l'arme que lui tend la République: les élections.

J'en terminerai sur cette citation de l'historien Jean-François Chiappe: «Sans le Roi des Belges, Wallons et Flamands auraient depuis longtemps fait exploser le pays. Le roi est le ciment de l'unité nationale».

Gérald Arboit
(17 ans)

QUAND LES CONTRE-REVOLUTIONNAIRES FONT LE JEU DE LA REPUBLIQUE

L'ouvrage d'Alec Mellor qui vient de paraître* apporte une totale contradiction à la fable publiée en 1798 par Augustin Barruel qui prêtait à la Franc-Maçonnerie la responsabilité d'un complot qui aurait abouti au meurtre du 21 janvier 1793.

Nous approchons de cette année 1989 où l'on va célébrer le souvenir de la Révolution. Il me semble que tout ce qui peut être remis en discussion de la légende républicaine doit être remis en discussion.

C'est bien ici le cas. Si les pieuses âmes ont recueilli la fable de Barruel parce qu'une société qui s'écroule aime à croire que des brigands se sont conjurés pour sa perte, cela n'a guère d'importance.

Ce qui est important c'est que les républicains du milieu du XIXème ont repris la farce à leur compte et se sont plus à faire croire à une vaste association de brillants esprits à travers tout le royaume ayant œuvré à la destruction d'une monarchie archaïque. Les manuels scolaires encore en usage se complaisent à rappeler le rôle de l'Encyclopédie et de la Franc-Maçonnerie (unies par on ne sait quel commun élan) dans la « préparation » de la Révolution.

On désigne même comme francs-maçons des gens qui ne le furent jamais et qui furent les ouvriers de ce grand œuvre.

Voilà contre quoi se rebelle Monsieur Alec Mellor et cela vaut la peine d'être souligné.

Les « contre-révolutionnaire » ne semblent pas comprendre que soutenir la thèse d'un vaste complot auquel auraient été mêlés à la fois les plus talentueux écrivains, la noblesse lettrée et la bourgeoisie instruite, c'est affirmer la « nécessité » de la Révolution et de la chute du Trône. Si vraiment la Couronne n'a été soutenue que par quelques douzaines de carmélites, une centaine de Cobléncois qui dansaient le menuet et quelques milliers de Chouans illettrés, alors c'est que cette couronne n'était plus grand chose.

Nos « contre-révolutionnaires » apportent de l'eau au moulin de la République. Les lecteurs de Barruel ne furent point seulement les vieilles demoiselles des beaux quartiers. Monsieur Alec Mellor va mettre de la perplexité dans d'autres salons.

Joël-Jim SEVELLEC

*Alec Mellor - « Quand les francs-maçons étaient légitimistes », Dervy-Livres. Pour la petite histoire, signalons que Alec Mellor, franc-maçon mais aussi royaliste maurassien et balnavillien, est le beau-père de l'avocat Jean-Marc Varaut, fondateur du journal étudiant royaliste « Amitié-Française Université ».

**BULLETIN D'ABONNEMENT AU «LYS ROUGE», à retourner 17, r. des Petits-Champs 75001 Paris
accompagné du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris**

Nom/Prénom/Adresse :

s'abonne au «Lys Rouge» pour un an (4 numéros) à partir du numéro compris et verse :

/ / 50 F (tarif normal) / / 60 F (soutien)

s'abonne au «Lys Rouge» pour deux ans (8 numéros) à partir du numéro compris et verse :

/ / 90 F (tarif normal) / / 120 F (soutien)

LE « COMLOT MACONNIQUE » CONTRE L'ECOLE LIBRE

Nous croyons assez significatif de cet état d'esprit qui consiste à attribuer à des forces occultes une défaite politique l'accusation généralement portée contre la Franc-Maçonnerie dans la « guerre scolaire » sous la IIIème République. Le problème est que, souvent, les apparences donnent raisons aux tenants de la thèse du complot. Par son sens de la nuance et de la vérité historique Marco Markovic a donné sur cette question une étude qui remet les choses à leurs places. (« Jules Ferry et la réforme laïque » in « L'Astrolabe » n°67 - prix franco 15 F au CELU BP32 75362 Paris Cedex - CCP31.244-64 La Source).

Nous nous permettons d'en reproduire un extrait important.

« (...) A l'opposé se signale la thèse sur un « complot maçonnique » ou, du moins, sur la responsabilité de la franc-maçonnerie dans toutes les entreprises contre l'Eglise et notamment dans celle de Jules Ferry. Cette interprétation est plus sérieuse et beaucoup plus difficile à réfuter car elle repose sur des faits indéniables. En effet, peut-on nier que le Grand-Orient a refusé de vénérer le Grand Architecte de l'Univers en 1877, que Léon Gambetta a lancé la même année le mot d'ordre « *le cléricalisme, voilà l'ennemi* », que depuis 1879 commence la promulgation des lois anticléricales, dont l'inspirateur est Jules Ferry, membre de la loge « *Clément Amitié* », maçon comme Gambetta et comme presque tous les politiciens républicains connus ? Et comment ne pas voir un lien entre ces faits ? N'est-il pas exact aussi que les exécutants de la persécution de 1880, le préfet Andrieux contre les congrégations et le préfet Herold contre les emblèmes chrétiens dans les écoles parisiennes, étaient maçons eux aussi ? D'ailleurs, la franc-maçonnerie faisait sa propagande ouvertement. Elle avait offert aux républicains son infrastructure à l'époque où les partis politiques ne disposaient pas encore d'une organisation digne de ce nom. De plus, elle s'occupait déjà de l'école laïque par le biais de Jean Macé qui déclarait ouvertement à propos de la Ligue d'enseignement : *« La Ligue est une maçonnerie extérieure »*. Le manifeste électoral des radicaux d'extrême-gauche de 1885 était connu sous le nom de « *programme de la rue Cadet* ». « *Le Voltaire* », du 13 avril 1887, était fier d'annoncer que la nouvelle Chambre comptait deux cents francs-maçons, nombre équivalent à lui seul, à la totalité des députés conservateurs de l'autre bord. Tout cela est vrai, mais ne constitue pas la cause profonde des événements.

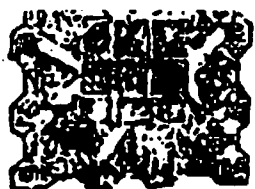
L'historien de métier doit se méfier toujours des explications « passe partout », des réponses-clefs simplistes aux faits complexes. D'abord, si la maçonnerie a servi de véhicule à certaines idées, il ne faut pas oublier qu'elle n'en est pas créatrice et que ses idées sont plus anciennes qu'elle. Jean-Jacques Rousseau, le père spirituel de la Révolution française et du républicanisme moderne, n'a été

qu'un « faux frère », alors que Voltaire et Montesquieu, des francs-maçons authentiques, ont été monarchistes. Jules Ferry lui-même, a prêté en 1870 son fameux serment de se consacrer à l'œuvre de l'éducation alors qu'il n'était pas encore franc-maçon (il ne le deviendra qu'en 1875, en même temps que Littré). Qui a servi qui ? Faut-il dire que la franc-maçonnerie avait pris Ferry à son service ou que Ferry a utilisé la franc-maçonnerie pour réaliser son idéal ? Au cours de sa carrière parlementaire, parmi les adversaires les plus redoutables de sa réforme, Ferry trouvera en face de lui deux francs-maçons et non des moindres : Littré, qui s'opposait à l'art.7 destiné à dissoudre les Congrégations et Jules Simon, qui voulait maintenir l'enseignement sur Dieu dans le programme scolaire.

Il est hors de doute que la réalisation des projets de Ferry sur le plan de l'éducation n'aurait pas été possible sans la victoire politique des républicains de 1879. Mais il est non moins évident que cette victoire avait été préparée de longue date par un travail « en profondeur », véritable action d'« agit-prop » avant la lettre. Au travail éducatif de Jean Macé correspondait la campagne des conférences et des banquets à travers toute la France, qui sera suivie de la « *révolution des communes* » et de la « *révolutions des emplois* ». Beaucoup plus qu'aux intrigues occultes, les francs-maçons et les Républicains doivent leur succès à une meilleure adaptation aux exigences de la vie politique dans les conditions de la démocratie moderne, à une disponibilité plus grande, « *sur le terrain* », à une efficacité supérieure de leur manière d'aborder les masses et de leurs campagnes électorales. Une fois la bataille politique gagnée, la lutte contre l'Eglise devient une question de tactique et de patience.

Cependant, les raisons et les causes profondes de la lutte anti-cléricale elle-même doivent être recherchées dans le domaine des idées (...).

Marco MARKOVIC



La Lettre de LA PLACE ROYALE

Numéro zéro - Juillet 1986 - Parution mensuelle - Le N° 6 F - Abonnement 1 an (10 numéros) : 50 F

RÉPONSE A UN GAZETIER IMPRUDENT

Contrairement à ce que certains prétendent, la Nouvelle Action Royaliste n'a pas bradé toutes les traditions. La polémique refait surface, insinuante, surnoise et lourde, pire qu'aux anciens jours de la vieille A. F. — la polémique contre les personnes (que l'on ne nomme pas) — le tout dans le style vaseux et poussif, caractéristique des diverses failles de choux issues de la N. A. R.

Lorsque le grand Léon Daudet se livrait à des attaques saugrenues contre les gens qui avaient le malheur de ne pas penser comme lui, au moins n'y allait-il pas de main morte ! Il ne feulait pas le propos et n'insinuait rien. D'abord, il se serait fait pendre plutôt que de ne pas nommer ses adversaires ; ensuite, il les traînait carrément dans la boue. Les victimes réagissaient tout aussi vertement. C'était horrible. Mais ça ne manquait pas d'allure.

Eh bien ! Si bas que nous soyons descendus, je me suis juré de relever le niveau, même dans cet ordre, qui n'est d'ailleurs pas négligeable.

Songez à tout cet héritage allègre de sang vif et de parler franc ! De Chateaubriand à Bernanos, de Veuillot à Clavel, de Bloy à Boutang — mais au fait ? Que dit Boutang ? Je le vois mal donner sa bénédiction à cette cagade... Finissons-en. Finissons-en d'abord avec les bagatelles de la porte du papier de M. Aymard. Passons aux aveux : ne serait-ce que pour couper court à ces effusions de chaisières cyclothimiques (1).

C'est vrai que *La Place Royale* est une caverne de brigands ! C'est vrai que nous ne recevons que des gens sans aveu ! C'est vrai que nous sommes tous intégristes, tous juifs et tous francs-maçons. C'est vrai que nous sommes tous bâtards, tous cocus, tous pédés et tous adultères ! Et puisque nous sommes « marginaux » nous en appelons à toutes les minorités offensées ! C'est vrai — en outre — que nous estourbissons les rombières pour boucler le trimestre. C'est la seule explication possible à la survie de la Revue et au train magnifique de son directeur ! C'est vrai que nous avons de drôles de relations — mais puisque nous sommes tous suspects — comment se fait-il que la N.A.R. continue d'inviter certains de nos collaborateurs les plus notoires, et les plus fidèles ?

C'est vrai encore que le royalisme que nous défendons est une chimère : aussi n'osons-nous pas nous présenter aux élections, car je crois, sans vantardise, que nous ferions encore moins de voix que M. Renouvin.

Trêve de plaisanteries. J'invite M. Aymard, s'il veut faire carrière dans la délation, lors du prochain remue-ménage, à soigner son style, qui est filandreux, et à ordonner son discours selon le bon usage, car il a été justement donné pour ceux qui ne savent pas écrire. Je lui rappelle en outre qu'un indic doit avoir de la mémoire — et je lui signale enfin qu'un vrai flic ne mouille ses informateurs.

Ah ! C'est un métier ! Ça ne s'improvise pas !

En fait, je ne crois pas que M. Aymard avait la vocation pour ces basses-œuvres. C'est plus probablement un bon garçon qui s'énervé. Ni ses lecteurs ni les nôtres — qui sont parfois les mêmes — ne demanderons la raison de cet énervement. C'est une question à cent sous (cent sous = cinq nouveaux francs). Mais de l'énervement à la bassesse, hélas, il n'y a qu'un pas.

Alors bien sûr, je proteste. Je ne trainerai pas ces gens devant les tribunaux de la République, et je me moque d'obtenir le droit de réponse : pas question de fournir de la copie au *Lys rouge*.

Mais je rendrai. Je répondrai à toute attaque, d'où qu'elle vienne, et je ferai un sort à toute insinuation, quelle qu'elle soit. Je continuerai comme par le passé à combattre les idées qui me paraissent fausses, ce que je considère comme mon devoir — et qui est en outre mon droit. Je ne vois vraiment pas au nom de quel code mystérieux, je serais tenu de respecter les idées fausses, sous le prétexte qu'elles se disent « royalistes ».

Il faut que ces gens sachent, et leurs amis, et les amis de leurs amis qui par aventure seraient aussi les nôtres, que je n'ai pour exactement de rien — et surtout pas de la vérité. Il serait donc prudent de ne pas me forcer à raconter l'histoire.

J'espère (je l'espère pour eux) que les lecteurs de M. Aymard vont lui demander des explications sur les figures allusives qui ornent le début de son torchon. Il semble qu'elles ne me concernent pas. Je suis moi-même nommément désigné un peu plus tard sous le double vocable de « mystique » et de « pessimiste ».

C'est idiot, mais ce n'est pas grave.

Ce qui est beaucoup plus cocon, c'est quand M. Aymard se mêle de raconter une histoire qu'il ne connaît pas : celle des rapports entre *La Place Royale* et le M. R. F. Je lui conseille donc vivement de cuisiner sa « source ». Si impure qu'elle soit, il peut, à mon avis en tirer un parti bien meilleur.

Cela posé, je tiens à dire à M. Aymard que je ne lui en veux pas du tout. Même quand il perd la tête au point d'écrire, parlant de moi « que la spécialité de cet écrivain torturé est de se fâcher avec tous ceux qui lui veulent du bien » — je ne lui en veux pas parce que c'est trop bête, et trop compliqué : ce n'est pas de lui. Comme je n'ai jamais été « ami » avec M. Renouvin ou M. Leclerc ou tout autre baron de la Nar, et qu'aucun de ces gens certes ne m'ont jamais voulu le moindre « bien » d'une part, et que d'autre part on ne peut véritablement rompre qu'avec les gens que l'on connaît — qui est-ce que j'ai bien pu connaître dans les « venues de la Nar, personne connue de notre gazetier, à qui je puis attribuer sans trop d'erreur cette sottise proposition ?

Il y a bien un écrivain — qui n'est sans doute pas « mystique », ni « torturé » assurément — et à qui j'ai eu l'occasion de dire naguère une fois pour toutes ses quatre vérités. Il se sera probablement livré à une de ses habituelles décoctions psychologiques. C'est bien son style — si je puis dire — la traduction de M. Aymard étant évidemment sommaire. Le pauvre garçon ne pouvant que perdre son latin en cette querelle trissotiné.

En fait, la seule véritable nouvelle que nous devons au papier de M. Aymard est d'apprendre « qu'à partir de cette date » (25 avril 1986) - (2) le destin de notre Revue « sort du cadre de l'histoire du mouvement royaliste en tant que courant d'idées politique ». Nous sommes donc sortis du cadre ! Au début de l'article, nous étions « marginaux » : la progression est rapide ! Nous voilà tombés dans les ténèbres extérieures : ce lieu profond et douloureux où l'on renonce pour jamais à prendre le pouvoir.

Mais la véritable nouvelle n'est pas là : elle consiste à déduire par la même occasion que la NAR n'y a pas renoncé.

Qui l'eût cru ! Sans doute même pas M. Aymard lui-même.

Henry MONTAIGU

(1) Car enfin M. Aymard a tout de même publié un de mes ouvrages ! Avec une préface de M. Luc de Goustine et la permission stratégique et rétive de M. Renouvin. Je rappelle en outre à l'amnésique M. Aymard que c'est lui le premier de tous les militants royalistes qui a eu l'idée fort étrange de me demander de diriger une revue !

(2) Allusion à une note à usage interne du Directeur de La Place Royale : c'est malin ! M. Renouvin s'imaginerait-il être à l'abri de ce genre de fuite ? Et à propos de fuites, a-t-il lui, aussi perdu toute mémoire ? Ou veut-il avec nous la lui rafraîchissons ?

QUAND DEUX REVUES SE CREPENT LE CHIGNON

Henry Montaigu m'a adressé une lettre ouverte dans sa revue « Place Royale ». Il aura oublié de me l'envoyer. J'ai eu un mal de chien à me la procurer. Il eut été dommage que je ne la trouvasse pas. Jugez-en !

Je suppose que je dois de la reconnaissance à Henry Montaigu car, grâce à cette lettre, je ne doute pas de connaître enfin la célébrité nationale à laquelle j'aspire depuis si longtemps.

Vous vous rappelez peut-être l'article que j'ai consacré à « Place Royale » et au M.R.F. dans le n°30 du « Lys Rouge ». J'ai été un gazetier imprudent, je le confesse. Un mouvement d'humeur vite réfréné. J'avais déjà abandonné toute intention de discuter, mais après tout la mission du « Lys Rouge » n'est-elle pas de raconter aux royalistes d'où ils viennent, qui ils sont ? Je me suis laissé aller à faire un petit historique d'une crise qui affecta le royalisme vers 1975 et dont « Place Royale » est le dernier avatar me semble-t-il, puisque les nouveaux ne savent pas et que les anciens oublient... Ayant fait cela je m'étais aperçu que des néophytes complets avaient besoin d'un peu plus de recul encore, d'où un raccourci de l'histoire des crises du royalisme depuis 1945. J'ai demandé l'indulgence de nos lecteurs pour les erreurs que j'aurais pu commettre, mais sincèrement je crois avoir bonne mémoire.

J'ai fait de la polémique voilée. Heureusement : car mon but n'était pas de traîner publiquement tel ou tel dans la boue. Mais de montrer mon agacement devant une attitude précise. Et la personne visée se sera reconnue je pense. La prochaine fois elle fera autrement, j'espère. D'ailleurs j'ai pu me tromper dans mon jugement sur l'anecdote qui justifia mon ire. On est parfois victime des apparences. Il ne faut pas envenimer une situation qui ne m'intéresse pas plus que cela. Je suis un bon garçon, Montaigu le dit, je n'ai pas de raison de suspecter la sincérité de gens qui ont tout de même des attitudes qui me surprennent. Que l'on me permette de marquer simplement mon étonnement et quelques considérations, somme toute banales, sur la complexité de la nature humaine.

Pour répondre à des affirmations précises. Je ne vois pas ce que veut dire Montaigu avec son histoire d'« informateur », une espèce de traître infiltré, d'après son texte. Il n'y a pas de « fuite », pas de complot ni de police politique : simplement, tout se sait très vite dans les milieux royalistes, comme dans tous les milieux d'ailleurs. Halte aux fantasmes ! Mais si vous y tenez épurez qui bon vous semble, je m'en moque.

Enfin, pour conclure : non cher Henry, tout le monde ne vous hait pas. L'écrivain ni mystique ni torturé dont vous parlez est peut-être Luc de Goustine ? Il n'est pour rien dans ce que j'ai pu penser et dire sur votre compte. Mais comme je perds mon latin dans cette querelle, il s'agit peut-être d'un autre écrivain ? Honnêtement je n'en sais rien du tout. Qu'en sauront les lecteurs de « Place Royale » ?

Nous publions ci-après le long article que G. Wetzel a adressé à Yvan Aumont, notre directeur de la publication, avec un mot d'accompagnement sur papier à entête de « Place Royale ». G. Wetzel est quelque chose comme l'administrateur de cette revue. Mais son droit de réponse est « à titre personnel », nous précise-t-il.

Ces deux textes, celui de Montaigu et celui de Wetzel, ont en commun d'être des « à la manière de ». En l'occurrence des « à la manière de » Bernanos. Cela n'échappera à aucun lecteur attentif. Là deux hypothèses se présentent à notre esprit. Soit nos auteurs se livrent avec courage à un exercice littéraire périlleux : hypothèse favorable. Soit ils se prennent, chacun pour son compte, pour le grand Bernanos lui-même : aïe ! Pauvres de nous...

G. Wetzel, dans sa lettre, émet l'opinion que mon jugement peu amène sur l'œuvre politique de feu le Mouvement Royaliste Français est due à mon caractère. Alors là je dis : Stop ! G. Wetzel je ne crois pas avoir jamais eu l'occasion de vous être présenté, mais je vous préviens... Je ne supporte pas que l'on mette en cause mon caractère. J'ai très bon caractère, un point c'est tout. S'il vous prenait d'en douter à nouveau, je vous avertis que notre éventuelle première rencontre tiendrait du pugilat... Ah mais !

Frédéric AIMARD

LES PLACES ROUGES

Le "LYS ROUGE" n'apprécie pas "LA PLACE ROYALE" c'est son droit le plus strict. Les abonnés du Lys n'auront cependant pas été conviés au débat d'idées auquel ils peuvent prétendre et n'ont eu à se mettre sous la dent qu'une vague historiographie. S'il existe encore des curieux peu tentés par la langue de bois en vigueur sur toutes les places rouges qu'ils veuillent bien accepter de comprendre quelques unes des raisons de ceux qui accompagnent "LA PLACE ROYALE" et son directeur Henry MONTAIGU.

Il est tout à fait exact que la P.R. se démarque totalement des différents mouvements royalistes. Il convient de préciser que selon Mgr le Duc de Guise la monarchie n'étant pas un parti on ne voit pas très bien ce qui peut justifier la constitution de brigades royalistes dont l'humeur conduit les uns à rêver au coup de force et les autres à se muer en godillots des Princes lesquels disposent de portes-voix plus autorisés. Le royalisme tel qu'il est vécu actuellement ne s'adressera jamais qu'à une population de convertis. Le Roi, lui, concerne tous les Français et ces derniers n'ont que faire de nos avanies. Tant qu'à choisir un parti autant adhérer à celui qui est majoritaire. Mais laissons là ces aspects tactiques qui ne sont pas l'essentiel.

TOUJOURS LE "POLITIQUE D'ABORD"

Il est peut-être temps pour ceux qui n'ont pas froid aux yeux de poser les limites du "politique", et, même si l'on feint de croire qu'une telle action reste dans l'ordre des moyens. Qu'est-ce qui peut bien justifier la monarchie en 1986 ? La force d'avoir raison (dixit la Royale) n'étant pas spécifiquement ...royaliste et conduisant aux pires tyrannies, reste l'efficacité du régime. Efficacité constitutionnelle, économique, conviviale, sécuritaire...etc. appelant sans cesse la même démonstration et la même péroraison que les Français obstinés n'avaient toujours pas. Le prosélytisme peut alors se muer en "star-système" propulsant les Princes de France dans une partie de catch à quatre ce qui revient à les abaisser au niveau des Pandraud et Jospin. Or, après 20 ans d'enseignement officiel du royalisme, sous toutes ses formes, je m'aperçois que la dimension spirituelle de la monarchie est volontairement escamotée. On veut bien parler de la question juive ou de la révocation de l'édit de Nantes, en termes laïcs d'ailleurs, mais l'on continue à se taire sur la signification de Reims. Le sacre du Roi reste encore, en 1986 rangé dans l'armoire aux balais, la modernité faisant en sorte d'ailleurs que ceux qui ne s'accommodent pas des culs-bénits puissent trouver dans un tel silence le gage de leur anti-cléricalisme justifié. Mais, Jean de PANGE (*) est là pour nous rappeler les trois sources de la légitimité : le sang royal, l'élection et le sacre. Le sacre du Roi qui, comme dans le mariage, est CONSENTEMENT MUTUEL béni, mais simplement béni - c'est-à-dire authentifié - par l'Eglise. Le refus d'assigner à la monarchie une mission supérieure aux contingences politiques participe du même état d'esprit repoussant la spiritualité aux confins de l'imaginaire sordide et crapuleux.

La séparation des pouvoirs, considérée depuis le XVIII^e s. sous l'angle du partage de la souveraineté plutôt que sous celui de la probité des actes, s'achève aujourd'hui par une séparation du spirituel et de la politique. Et pourtant SS JEAN PAUL II dans toutes ses lettres et exhortations, particulièrement la dernière (**), assoit la liberté de l'homme sur sa dimension divine et sa volonté de s'affranchir du mal. L'individualisme social est devenu tel en France -et le stupide XIX^e n'y a pas peu contribué- que la "morale" est conçue comme un souci d'édification purement personnel, un code social avec droit d'entrée dans le club des bien-pensants. Mais au-delà de ces réticences justifiées on sent bien un extraordinaire pouvoir de refus et l'expresse volonté de maintenir le catholicisme dans un réduit de moralisme bourgeois pour éviter de nous demander, comme Henri Poincaré, si nous avons une faute à racheter. Si idée royale il doit y avoir -et c'est bien en cela que la démarche de LA PLACE ROYALE est intéressante- c'est celle d'une véritable libération. Le royaliste devrait être le premier des hommes libres. Je ne pense pas que labourer en descendant soit un service à rendre, abonder dans ce sens revient à précipiter la chute: se satisfaire de la société civile actuelle conduit l'homme dans une impasse où l'humanisme le plus désintéressé n'a jamais pu remplacer le Décalogue que par un catalogue d'urbanités. L'ersatz de spiritualité baptisée autrefois Fraternité se nomme actuellement "tolérance". Est tolérant celui qui a décidé une bonne fois pour toutes de se taire ou de ranger indifféremment à toutes les opinions comme par exemple Mgr Matagrin: "il y a une vérité des marxismes, des socialismes, des communismes, du nationalisme" (***). Il y a, en outre, derrière ce vocable une immense duperie, une machination sordide inventée pour culpabiliser le contradicteur et fourguer la sale marchandise. Ce terrorisme intellectuel peut servir, au choix, à justifier l'expression du nazisme, la barbarie soviétique, le matérialisme athée, le laïcisme revanchard...etc. Posant le postulat que le catholicisme heurtait la conscience des non-croyants ou des agnostiques la société contemporaine n'a de cesse de le LIQUIDER, et il faut être verrouillé comme un démocrate-chrétien ruminant les pages peu glorieuses du catholicisme français pour jeter le bébé avec l'eau du bain. La tolérance est une vertu aussi insuffisante que la justice humaine, simple processus de compensation des fautes auquel il manque le pardon (**). Nous disons que la justice à laquelle s'ajoute "la conscience d'être débiteur les uns envers les autres"; la tolérance se muant en indulgence pour les personnes sont des exercices supérieurs.

Il serait peut-être temps d'écrire, de penser, d'agir non pas dans son siècle mais pour son siècle. Aucun grand problème actuel ne peut trouver solution dans le cadre de la société civile car sa désacralisation actuelle engendre la DESHUMANISATION. C'est ainsi que le terrorisme n'est analysé qu'en termes de maintien de l'ordre et de Code pénal. La question du Proche-Orient ne peut pas ne pas prendre en compte le monde musulman et les lieux saints de Jérusalem, Hassan II est en ce sens plus puissant que Reagan et toutes ses canonnières. Le déclin démographique ne s'enrayera pas à coup de

(*) Jean de PANGE: Journal (ed; Grasset-tome 4, page 82)

(**) Instruction sur la liberté chrétienne et la libération; Card. Ratzinger, Alberto Bovone

"pub" ou de fric ou d'avantages fiscaux. Le dialogue Nord-Sud ne peut se réduire aux seuls échanges mercantiles; faute d'aventure, de générosité, de sacrifice cette espérance tournera comme le Marché Commun : en immense bordel , pataugeoire remplie par les dégueulistes des repus que nous sommes. Chaque peuple a une identité culturelle , la nôtre est JUDEO-CHRETIENNE. La grandeur de G. Bernanos est d'avoir su toucher le cœur de l'homme, ses tripes, mais aussi son âme. Enfin, pour clore ce chapitre rapidement il faut ajouter qu'en tenant ce discours nous prenons le risque du blasphème, du pharisaïsme, de celui qui selon Pascal fait la bête à force de vouloir être un ange. Nous prenons le risque de confusion avec le cléricalisme le plus sanglant et le plus ignoble aux yeux des censeurs rapides en besogne. A d'autres l'encens et la fumée ! L'idée royale ne se limite donc pas au recours miraculeux au Prince libérateur car je ne donne pas cher de la monarchie si tous fidèles que nous sommes à la Maison de France chacun ne fait pas un effort pour tenir sa place. Peut-on imaginer un instant sortir du nationalisme étroit et borné où nous conduit ce siècle d'anti-communication, sans recréer nous-mêmes nos solidarités familiales, communales, socio-économiques. Il n'y a pas la vie privée puis la vie publique, l'homme est tout un avec ses contradictions, ses "densités". "Il faut devenir ce que nous sommes" a dit Nietzsche. Tout est solidarité. Mais peut-être faut-il être Polonais pour comprendre cela !

MAIS, où sont donc passés les contestataires ?

Reste un point qui, à ce qui me semble, est déterminant. La fraction du royalisme qui s'est éveillée en 1968 a su dénoncer le consumérisme; que dire aujourd'hui des "konsumlager" Cora et autres négriers devant qui l'inspection du travail ferme les yeux? Le rejet radical du matérialisme inhumain, du profit, de l'égoïsme social a fait se dresser cette génération non pas contre les partis ou lobbies mais , plus fondamentalement contre le "Système". Nous aurions pu dire la modernité. Curieusement, et Hockenguen dans un livre récent l'a bien montré, on trouve aujourd'hui plus de ralliés au pouvoir (et celui de Mitterand-Chirac est encore plus vieux que celui de de Gaulle), de thuriféraires, de bourgeois plastronnants, de commis aux cuisines du chef que de révoltés, de poseurs de barricades et d'empêcheurs de tourner en rond. Fallait-il que cette révolte soit bien superficielle ou qu'elle cache simplement un certain appétit du pouvoir auquel R. DEBRAY, Cohn-Bendit, Rocard se sont piteusement abandonnés. Personne alors n'accusait les maoïstes et leurs alliés de pessimisme (imbéciles malheureux disait Bernanos) ni de singer le prophète Philippulus (Tintin et l'Etoile mystérieuse). La critique était plutôt corrosive. Doit-on considérer que le péril est passé en 1986 ?

A considérer ce régime de vieux, fait par des vieux et pour des vieux je n'y incline pas. Que voulez vous que nous fassions de la Résistance? Qui résiste aujourd'hui? Un siècle après Léon XIII qui lui-même avait déjà un siècle de retard la redécouverte d'une démocratie vertueuse ne me fait pas flipper. Est-ce là notre espérance: la

(*) "Les attardés du christianisme" Le Monde du 4/06/86- Priez pour lui !!!

(**) Encyclique "Dives in misericordia" Jean paul II §14.

démocratie du fric sans lequel aucune expression ne peut percer. Non, nous n'avons plus à fricoter avec cette classe politique dont le personnel vient de la IV République et l'enseignement des 3 Jules. Et à propos d'enseignement aurions-nous oublié nos beaux combats sur l'autonomie de l'Université? Enfouies encore ces espérances! Silence lâche et coupable devant la plus ringarde des entreprises de mise en boîte: 1 million de fonctionnaires détraquent les cerveaux de nos enfants sans être capables de les amener à maturité, de leur donner un métier et encore moins l'amour de ce qu'ils font. Comment un pays libre peut-il admettre l'encasernement de sa jeunesse de 2 à 18 ans dans un moule unique préfiguration du Goulag par son isolement complet et son monolithisme idéologique?

Et pendant que vous parlez politique l'espoir que vous tuez par vos petits calculs d'ambitieux déçus déserte les coeurs. Vos fils s'évadent par les seuls moyens qui restent à leur portée: le "casse" pour paraître au lieu d'être, le "joint" pour fuir, le "claque" pour remplir les poches de ceux qui ont compris que la "libération sexuelle" était le meilleur moyen de faire fructifier le capital. Pauvre époque qui se plaint du terrorisme, se range derrière ses chiens, ses systèmes d'alarme, ses gilets pare-balles. Quelle autre exutoire que la violence aveugle et cannibale, celle d'ailleurs primée au Festival de Cannes par les acteurs du système? Quelle image l'Eglise offre-t-elle en accourant de Rome à Marseille pour "goupillonner" le chapeau d'un vieux notable sans scrupules. Catholiques, êtes-vous aussi bêtes que Mgr Bernard pour croire qu'en mettant les heures des offices sur "Minitel" vous remplirez les églises?

Le déterminisme historique pas plus que le déterminisme humain ne sont vertus chrétiennes; c'est tout ce que nous pouvons opposer au matérialisme ambiant sous peine de tomber dans l'absurde, le nihilisme, la négation de soi, l'ignoble. Et l'ignoble a déjà commencé, mais il ne révolte pas les coqs en pâte. La même Maffia se réfugie dans le passé des chambres à gaz d'hier pour n'avoir point à dénoncer celles d'aujourd'hui; les mêmes crapules nous vendent du pédé à tous les étages-la mort douce en prime-, assassinent 2 à 300.000 enfants par an, vendent les foetus aux femmes les plus offrantes et rêvent d'intervertir la fonction de maternité. La cellule familiale est ainsi consommée, il ne restera plus qu'à appeler Pol Pot pour déporter les populations. Pris dans ce cycle les royalistes "in" ont également déserté le terrain de la décentralisation qui aurait pu être leur contribution au XX^e siècle comme le fut autrefois celle des Catholiques sociaux. Mais non, mais non, il s'agit de plaire, de jouer les putes, d'engraisser la toute puissante corporation journalistique, cette féodalité qui fait et défait à sa guise sans qu'aucun "démocrate" pense à la deshabiller. Le Roi nu, ça se voit tous les jours, mais qui aura le courage de mettre Pivot et Polac tous nus? Super stars et Star-Système. Etat-bizz, Show-bizz même combat: chloroformer l'impertinence pour mieux nous mater. Gardez vos oracles, piêtres politiciens, vos grands-prêtres, vos castrats. Plus vous mettrez de vaseline, plus rapide sera votre chute. La création, l'imaginaire, l'utopie se sont donnés rendez-vous Place Royale. La roue tourne, chacun son tour.

PHILIPPE ARIÈS HISTORIEN ET ROYALISTE

Michel Montel (fondateur avec Pierre Boutang du journal royaliste «La Nation Française») avait interrogé Philippe Ariès pour «Aspects de la France» lors de la parution du livre de ce dernier intitulé *Le temps de l'Histoire*. (Aspects, 23 avril 1954). Ce texte est évoqué par Roger Chartier dans la préface qu'il donne à la réédition au Seuil de *Le temps de l'histoire*.

«Philippe Ariès vient de publier aux Editions du Rocher un ouvrage intitulé *Le temps de l'Histoire*, dont l'intérêt nous paraît capital. Formé à l'école de Bainville, puis s'étant orienté vers ce qu'il nomme «l'histoire existentielle», c'est son expérience d'historien et ses conceptions sur le genre historique que Philippe Ariès expose dans les divers essais qui composent son livre. Avec une gentillesse très amicale, Philippe Ariès a bien voulu répondre aux questions que nous lui avons posées pour les lecteurs *Aspects*:

- *Je suis absolument persuadé, nous dit-il, que l'Histoire n'est pas orientée dans un sens ou dans un autre. Rien n'est plus faux que l'idée d'un progrès continu, d'une évolution perpétuelle. L'histoire avec une flèche, cela n'existe pas. Cette évidence est pour moi si forte que je n'y ai peut-être pas suffisamment insisté dans mon livre. Mais plus on étudie les conditions concrètes de l'existence à travers les siècles, mieux on voit qu'il y a d'artificiel dans l'explication marxiste que beaucoup de chrétiens adoptent aujourd'hui. L'histoire attentive à toutes les formes du vécu incline au contraire à une conception traditionaliste.*

- Toutefois, cette histoire qui incline au traditionalisme est différente de l'histoire bainvillienne ? Vous avez noté dans votre livre que le sens maurrassien de la tradition vivante peut inspirer d'autres formes d'histoire que les vastes synthèses explicatives dont Bainville a donné le modèle - synthèses que l'on peut dire «mécanistes» ou mieux encore «catésiennes». Voudriez-vous préciser ce point de vue ?

- *Bainville, répond Philippe Ariès, avait un très grand talent. Son Histoire de la III^{ème} République, par exemple, est d'une pureté de ligne admirable. Et puis quelle lucidité dans l'analyse des événements !*

Voyez les ouvrages lumineux qu'on a pu faire après sa mort en mettant bout à bout ses articles de journaux. J'ajoute qu'il était un trop grand maître pour ne pas être sensible au particulier comme au général, aux différences comme aux ressemblances. Mais je crois qu'un certain péril pourrait venir des continuateurs de Bainville qui appliqueraient sans souplesse sa méthode d'interprétation et qui feraient de l'histoire une mécanique à répétition, propre à nous donner toujours et partout des leçons toutes faites. Pour eux, la France cesserait vite d'être une réalité vivante, elle deviendrait une abstraction uniquement soumise à des lois mathématiques.

- Alors que, selon vous, le véritable historien - qui serait en même temps le véritable maurrassien - devrait s'attacher à faire l'histoire du pays réel, avec ses communautés, ses familles...

- *Exactement. L'histoire est pour moi le sentiment d'une tradition qui vit. Michelet, malgré ses erreurs, et Fustel, si perspicace, l'avaient fort bien senti. Aujourd'hui, cette histoire est plus nécessaire encore. Un Marc Bloch a montré l'exemple et Gaxotte, dans son Histoire des Français, l'a salué comme un initiateur. Mais même dans le public, ce sentiment de l'histoire est bien plus vif que jadis. Beaucoup de traditions ayant disparu (surtout depuis la cassure de 1880 dont parlait Péguy) cette histoire permet de prendre une pleine conscience de ce qui jadis, fut vécu spontanément et somme toute inconsciemment. Avoir le sentiment de l'histoire, c'est sentir et comprendre que le présent ne peut être coupé ni de l'avenir, certes, ni du passé.*

- Vous pensez donc qu'il y aurait là un champ magnifique à explorer pour les jeunes historiens qui ont le souci de leur nation. Votre livre me paraît d'ailleurs de nature à susciter ces vocations-là.

- *J'en serais très heureux, car, cette histoire existentielle montrerait comment vivent les traditions au sein des communautés. Certaines se continuent sous des formes inédites, et s'il en est qui meurent, il en est aussi qui naissent. Un exemple frappant, c'est le sens familial. Dans un monde mécanisé, le foyer est probablement le seul qui échappe à la technique. ce sens familial, tel que l'entendent les modernes, on le voit naître au dix-huitième siècle, mais il s'affirme et se développe de façon paradoxale depuis 1940 dans la plupart des pays d'Occident*

Espagne et Italie exceptées. On pouvait supposer que cet après-guerre, comme l'autre, amènerait une épidémie de divorces, une diminution de la natalité, une dislocation de la famille. Or, dans ces pays naguère malthusiens, c'est le contraire qui s'est produit. Il n'y a pas eu répétition mécanique ni évolution linéaire, mais un fait nouveau créant une tradition nouvelle: cette augmentation des naissances et ce resserrement du lien familial, on le constate en Angleterre comme en France et les fêtes du Couronnement ont manifesté une nuance particulière de loyalisme, celui qui s'adresse moins à une personne royale isolée qu'à l'ensemble d'une famille à l'ensemble d'un foyer. Loyalisme que bien des Français, chose amusante, ont ressenti presque à l'égal des Anglais eux-mêmes. Jacques Perret s'en est divertit.

- ce n'est sans doute pas quitter le domaine de l'histoire que de vous interroger sur vos projets ?
- Ce n'est même pas quitter le domaine de la famille. J'étudie actuellement le sentiment de l'enfance à

travers les siècles. Au dix-huitième siècle, l'enfance inspire déjà aux adultes les sentiments modernes que nous connaissons. C'est donc entre le Moyen Age et le dix-huitième siècle que j'étudie l'évolution de ces sentiments. L'iconographie fournit des sources intéressantes. En outre, tout ce qui touche la vie scolaire est pratiquement inconnu. C'est d'autant plus curieux que l'histoire est enseignée par des professeurs: le passé de leur propre corporation ne semble pas les intéresser. Or il y a là une mine...

Nous bavardons encore longuement avec Philippe Ariès, qui veut bien nous dire le vif intérêt qu'il porte à la page littéraire de ce journal. Il souhaite en terminant que parmi nos jeunes lecteurs, nombreux soient les vocations d'historiens et que par eux soit mieux compris et mieux aimée la tradition française.

Michel VIVIER »



« Louis XX, contre-enquête sur la monarchie » par Thierry Ardisson, Olivier Orban
256p, 89 FF

« Louis I, Louis II, Louis III, Louis IV, Louis V, Louis VI, Louis VII, Louis VIII, Louis IX, Louis X (dit le Hutin), Louis XI, Louis XII, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVII, Louis XVIII, et plus personne, plus rien... qu'est-ce que ces gens-là qui ne sont pas foutus de compter jusqu'à vingt ? » écrivait Prévert dans les « Belles Familles ». Pour ce qui est de compter, Thierry Ardisson est très fort et il n'hésite pas à trouver à Madrid un Louis XX qui fait très bien

son affaire. Qu'importent le Droit royal français et la vérité historique quand il s'agit de vendre du papier ?

Voyons de qui il parle : un enfant de 12 ans, Luis de Bourbon, fils d'Alfonso de Bourbon-Dampierre, et petit-fils par sa mère du général Franco. Qu'a-t-il donc de français ? Rien d'autre que l'ascendance de Louis XIV, au même titre que le roi d'Espagne ou le grand-duc de Luxembourg.

Que Philippe V se soit exclu de la succession au trône de France en fondant une Maison Royale étrangère (les renonciations n'étaient d'ailleurs pas nécessaires), ne semble pas gêner Thierry Ardisson. Un coup de plume raye les Pyrénées de l'Europe royale.

Certes « Louis XX » est un ardent plaidoyer pour la monarchie, une brillante démonstration de bon sens écrite dans un style très « branché » digne d'un fils de la pub. Comme chacun sait, la monarchie est dans l'air du temps ; il suffit de le respirer !

Une conversion aussi nouvelle (à l'approche du millénaire capétien) à la faveur d'une tradition royale vieille de dix siècles ne manque ni de piquant ni d'excès. A trop voir les principes, l'auteur en oublie les principes. Il en oublie aussi l'antique devoir du service du bien commun qui anima les quarante rois qui firent la France. Qu'à Jean

IV, l'héritier légitime, l'auteur préfère le fils de l'ainé des Bourbons, aîné de la Maison d'Espagne (mis à l'écart du trône en faveur de Juan-Carlos I^{er}), président du Comité Olympique espagnol et ancien ambassadeur d'Espagne, tient véritablement de l'hispanophilie. Soyons légitimistes ou ne soyons rien ! Après tout, Juan-Carlos n'est qu'un cadet ; avec l'auteur criions donc — sans peur du ridicule — « vive Alphonse II, roi de France, de Navarre et d'Espagne » !

Sacrifions avec lui aux goûts du folklore et des mondanités pour oublier que la monarchie c'est avant tout servir. Depuis 50 ans, en réserve de la République, Henri VI, comte de Paris, comme avant lui ses pères, sert les intérêts de ce côté-ci des Pyrénées.

Celui que Thierry Ardisson ignore, a vingt-et-un an, vit à Paris, poursuit ses études universitaires, s'intéresse à son pays, rencontre les Français et se prépare à ses futures responsabilités auprès de son grand-père ; on ne fait pas plus légitime !

Après Jean I, Jean II et Jean III, Jean IV sera demain un roi pour tous les Français. Nul doute que les citoyens de l'hexagone choisissent librement un prince des leurs — hors taxes d'importation !

« DYNASTIE » hebdo du 14 nov. 86

La fin du Parti royaliste (1889-1890)

préface du duc de Castries, de
l'Académie française

par Marc Desaubliaux

Éd. Royaliste (17, rue des Petits-
Champs, 75001 Paris), 1986, 248 pa-
ges.

Pour étudier les raisons de la dis-
persión des deux millions de voix
monarchistes que comptait encore la
France cent ans après la Révolution,
l'auteur démonte les mécanismes du
Parti royaliste vu de l'intérieur à tra-
vers les témoignages de ses agents et
notamment de sa presse. Le pro-
blème était-il un véritable choix de
société ou bien un simple consensus
de circonstance?

Après l'intransigeance du comte
de Chambord, le comte de Paris re-
présentait désormais seul un symbole
qui retrouvait ainsi vigueur, unité,
efficacité. Mais, ce qui fut sa force fut
aussi sa faiblesse. Le vaste front ainsi
ouvert allait en effet englober, unis
par nécessité, l'industriel saint-simoni-
en qui suivait le siècle et le notable
rural, nostalgique de l'Ancien Ré-
gime, qui méprisait l'Assemblée
même où il siégeait, passif dans les
débat car inadapté aux rouages
complexes de la démocratie. Le ral-
liement de l'Église à la République
trancha dans le vif le dilemme : ce fut
la désintégration du système.

Marc Desaubliaux, engagé dans le
fond, mais dégagé dans le ton, garde
toujours la nuance dans le propos.
L'appareil critique abondant, l'index
et les cartes montrant l'implantation
du Parti et de sa presse, apportent le
complément indispensable à cette
étude rigoureuse que l'Académie
française a jugé digne de recevoir son
prix Piccard d'histoire pour 1986.

P. M.

«REVUE HISTORIQUE DES ARMEES»

septembre 1986

LE RETOUR DES PRIVILEGES

«Pourriez-vous vivre avec 6000 F par mois ?». M. Baladur
n'en revenait pas. Pourquoi pas le SMIC ? Ils ont de ces ques-
tions ! Quel curieux spectacle donné par ce ministre à l'émission
l'Heure de Vérité. La vérité, nous l'avons eue ! Une bien libérale,
traditionnelle et qui ne donne pas dans la nuance : des cadeaux
aux plus riches, aux moins défavorisés. Rien pour les autres ?
Décidément, la lutte des classes, c'est la droite.

C'est de la provocation ! L'impôt sur les grandes fortunes
(IGF) à été supprimé : il donnait si peu... Les pourcentages
d'imposition sur les tranches des hauts revenus ont été abaissés :
il y a si peu de riches... Les impôts vont baisser pour tous !

Les familles de trois enfants, où le père gagne 6.000 F par
mois, où la mère ne travaille pas, vont être contentes : elles ne
sont déjà pas imposables ! Par contre, sur ces malheureux
6.000 F, la cotisation vieillesse augmente de 0,7%. Les salaires,
eux, si peu ! Une telle famille a vu des prestations familiales
augmenter d'environ 30 F. Par contre l'APL location a baissé
parce que les revenus ont modestement augmenté, mais aussi à
cause d'un «réajustement» de barème. Ça doit rapporter plus
que l'IGF cité plus haut.

La tva, elle, se porte bien, ainsi que les prélèvements fiscaux sur
l'essence, les assurances...

M. J. Chirac, lors de sa déclaration d'investiture au Parlement
s'était donné la lutte contre le chômage comme priorité et une
grande politique familiale comme ambition.

Or, M. Baladur annonce que la déduction pour frais de garde
passera de 7.000 F à 10.000 F pour les impôts. Cette mesure
peut se justifier mais elle doit être accompagnée de mesures
hardies pour les mères de familles nombreuses qui restent au
foyer. Un couple qui travaille n'a presque jamais 3 enfants.
Pourtant, la nécessité de ces familles nombreuses est reconnue.
Pourquoi l'un des parents sacrifierait-il un emploi s'il est plus
rentable d'exercer une profession ? Quelles conséquences sur le
chômage ? Pauvre M. Debré, pauvre M. Seguin !

Quel est le coût de la garde des enfants par d'autres que leurs
parents pour la collectivité (participation CNAF, déduction
d'impôts...) ? Demandez aux municipalités qui gèrent une
crèche !

Triste spectacle : la gauche avait voulu relever notre économie
par une politique de relance au bénéfice des plus défavorisés.
C'était sans compter sur l'état délabré de notre appareil de
production et les mesures nécessaires face aux importations
excessives n'avaient pas été prises. Après avoir fustigé la
gauche, à l'époque, pour sa maladresse, la droite donne, aujour-
d'hui, dans le même travers. Elle décide la relance, mais par les
plus riches qui, comme chacun sait, vont profiter de ces cadeaux
pour réinvestir dans une économie libérée et performante (et non
dans les voyages, les placements sûrs à l'étranger, l'or libéré...).

Mais, au fait ! ne fallait-il pas donner les moyens aux seuls qui
peuvent racheter les entreprises rentables, et elles seules, que
l'on dénationalise ?

J.-J. BOISSEROLLE

BOURSE AUX LIVRES ROYALISTES

Désormais, tous les trois mois, le « Lys Rouge » publiera une liste de livres, la plupart d'occasion, concernant l'histoire du royalisme.

Vous pouvez les commander, en joignant le chèque correspondant à votre commande à l'ordre de « Royaliste » CCP 18 104 06 N Paris. N'oubliez pas de majorer les prix indiqués dans la liste de 10% pour les frais de port et d'emballage (avec un minimum de 13 F par commande pour les envois simples, et un minimum de 19 F pour les envois recommandés*).

Certains titres ne sont disponibles qu'en un seul exemplaire. Dans ce cas seule la première commande arrivée sera servie. Par mesure de sécurité, vous pouvez nous téléphoner au 42.97.42.57 pour réserver le livre que vous avez choisi, nous le retirerons alors de la vente en attendant votre confirmation écrite. Vous pouvez aussi éventuellement indiquer un titre de remplacement pour le cas où le premier livre choisi serait déjà vendu.

Dans le cas où le livre que vous avez choisi serait déjà vendu et où vous n'auriez pas indiqué un titre de remplacement, nous vous retournerons votre chèque.

* Si vous ne voulez pas un envoi recommandé, aucune réclamation ne pourra être admise en cas de perte éventuelle de l'envoi.

ARIES Nel,
Francs-Maçons et catholiques, plaquette, imp. centrale, 1939: 100 F

A.F.
République ou Monarchie, plaquette, 1958: 15 F

BAINVILLE Jacques,
Le dix-huit brumaire, Hachette, état moyen: 45 F

Jaco et Lori, Ed. Nouvelle France, 1945, éd. originale numérotée (n°260): 90 F

Jaco et Lori, Grasset, 1927: 40 F
Jaco et Lori, Le Livre Moderne illustré, 1929: 40 F

Journal 1901-1918, Plon, 1948: 50 F
Lectures, préface de Maurras, A. Fayard 1937: 40 F

Louis II de Bavière, Ed. Complexe, 1985: 93 F

Napoléon, A. Fayard, 1931: 70 F
La Troisième République, A. Fayard, 1935: 50 F

(le même mais en état moyen: 40 F)
La Troisième République, Plon: 80 F

BAILLY René
Ange Pitou, conspirateur et chansonnier, Ed. de l'Etoile, 1936: 50 F

Cte de BEAUREPAIRE
Avènement de la décentralisation amené par les fautes du pouvoir personnel - réformes administratives et judiciaires - séparation des cultes et du pouvoir civil, 1870, état moyen: 70 F

BECAT Pierre
Henri V et les féodaux, Pensée universelle, 1974, 40 F
Napoléon et le destin de l'Europe, : 30 F

BENOIST Charles
Les lois de la politique française, A. Fayard, 1928, état moyen: 50 F
Les lois de la politique française et le gouvernement de l'Alsace sous Louis XIV, Plon, 1929: 30 F

BERTRAND Jean
Principes de vie politique, N.E.L., 1956, 15 F

R.P. DOM BESSE
L'Eglise et les libertés, Nouvelle Librairie Nationale, 1913: 85 F

BOURQUIN Jean-Marc
Socialisme monarchique, Les Horizons Nouveaux, 1945, plaquette 24 pages: 30 F

BRANTHOMÉ
Le brave général Boulanger, Marcel Scheured, 1930, 90 F

CAPITAN-PETER Colette
Charles Maurras et l'idéologie d'Action Française, Le Seuil, 1972: 45 F

Mis de CHAMBRAY
Inquiétude Nationale, Lib. d'A.F., 1928, état moyen: 25 F

Chanoine A. CORMIER
Mes entretiens de prêtre avec Ch. Maurras, suivie de La vie intérieure de Ch. Maurras, Nouvelles Editions Latines, 1979: 40 F

COURNAULT Edouard
Des conseils cantonaux, Berger-Levrault et Cie, 1873: 30 F

DAUDET Léon
L'agonie du régime, N.L.N., 1926, état moyen: 55 F
Au temps de Judas, N.L.N., 1920: 40 F
L'avant-guerre, N.L.N., 1914, état moyen: 40 F

Le bonheur d'être riche, Flammarion, état très moyen: 25 F
Le bréviaire du journaliste, Gallimard, 1936: 27 F

Le cœur brûlé, Flammarion, 1929: mauvais état: 20 F

Député de Paris, Grasset: 34 F
Diets et pronostications d'Alcofribas, deuxième pour le belan 1922, « Valoys », 1922: 35 F

Devant la douleur, N.L.N. 1915 (état moyen): 40 F - Grasset 1931: 25 F
Devant la douleur et Fantômes et vivants, N.L.N. (2 volumes): 80 F
Le drame franco-allemand, Albin-Michel, 1940: 80 F

L'entre deux guerres, Grasset, 1932: 30 F
Etudes et milieux littéraires, Grasset, 1927: 30 F

La femme et l'amour, Flammarion, 1948: 25 F

La garde des sceaux, Capitoile, 1930, édition originale sur papier alpha numéroté: 200 F

Germe et poussière, Biblio. Charpentier, 1891: 50 F
La guerre totale, N.L.N., 1918: 30 F

L'Hécatombe, N.L.N., 1923: 50 F
L'hérédité, N.L.N., 1926, dédicacé (état très moyen): 50 F
(le même, réparé: 20 F - le même en bon état dans l'édition Grasset de 1935: 29 F)
Les horreurs de la guerre, Grasset, éd. originale numérotée, état moyen: 40 F

Les idées en armes, Ed. du Siècle, 1933: 50 F

Le lit de Procuste, Biblio. Charpentier, 1912 (état moyen): 50 F

Magistrats et policiers, Grasset: 29 F
Moloch et Minerve, N.L.N., 1924: 50 F
Les Morticoles, Fasquelle, 1956: 32 F

Les Œuvres dans les hommes, N.L.N., 1922: 32 F

La Pluie de sang, Grasset, 1932, état moyen: 45 F
La police politique, Denoël, 1934, état moyen: 30 F

Le rêve éveillé, Grasset, 1926: 32 F
(le même, état moyen: 25 F - le même en édition originale, numéroté, état moyen: 70 F)

La ronde de nuit, Grasset, 1928, édition originale, numéroté: 40 F

Les rythmes de l'homme, Grasset, 1930: 27 F

Salons et journaux, 1880 à 1908
Grasset: 32 F (le même dans l'édition N.L.N. 1927, relié: 52 F)

Le sang de la nuit, Flammarion, 1926: 32 F

Souvenirs politiques, Albatros, 1974: 45 F

La tragique existence de Victor Hugo, Albin Michel, 1948: 35 F

Vers le roi, Grasset, 1934: 45 F

La vie orageuse de Clemenceau, Albin Michel, 1938: 40 F

Le voyage de Shakespeare, N.R.F., 1969: 40 F

DEBRAY Pierre

La 3ème guerre mondiale est commencée, Presses continentales, 1958: 20 F

Chances et Faiblesses de la France, n° spécial de l'Ordre Français, 1957, 64 pages: 20 F

DUTRAIT-CROZON Henri

Gambetta et la Défense nationale, Ed. du Siècle, 1934: 45 F

HAUTERIVE Ernest d'

La contre-police royaliste en 1800, Lib. Académique Perrin, 1931: 50 F

LARPENT G.

L'affaire Ph. Daudet, Lib. d'A.F., 1925, mauvais état: 15 F

JALLUT Maurice

Où va la République ? La France à la recherche de sa constitution Ph. Prévost, 1967: 45 F

Propositions pour un nouveau régime, Cahiers de l'Ordre Français, 1962, couverture cornée: 20 F

La France moderne et la démocratie, Cahiers de l'Ordre Français, 1963: 20 F

JOSEPH Roger

J'ai vu condamner un juste au bagne, la vérité sur le procès de Charles Maurras, 1966: 70 F

Biblio-iconographie générale de Charles Maurras, en collaboration avec Jean Forges, 2 tomes, Les Amis du Chemin de Paradis, 1953: 600 F

LECLERC Gérard

Un autre Maurras, Ed. originale numérotée, I.P.N., 1974: 120 F

LEVIS-MIREPOIX Duc de

Discours de réception à l'Académie française au fauteuil de Ch. Maurras, Amiot-Dumont, éd. originale: 50 F

LONDON Géo

Le procès Maurras, R. Bonnefond, 1945: 50 F

MAISTRE Joseph de

Considération sur la France - essai sur le principe générateur des constitutions politiques, N.L.N.: 65 F

MARTY Albert

L'Action française par elle-même, N.E.L., 1968: 120 F

MAURRAS Charles

L'Action française et la religion catholique, N.L.N., 1923: 70 F

L'Allée des philosophes, Sté Littéraire de France, 1923: 240 F

L'Allemagne et nous, déclaration de Ch. Maurras à la cour de justice du Rhône les 24 et 25 janvier 1945, Les vérités françaises, 1945: 50 F

Les Amants de Venise, Ed. G. Crès et Cie, 1924, éd. originale numérotée: 180 F

Les Amants de Venise, Flammarion, 1929: 43 F

Les Amants de Venise, Flammarion, 1978: 66 F

Anatole France, politique et poète, Plon, 1924, 55 F

Anthinés, Flammarion/Champion, 1926, état moyen: 42 F

Au signe de Flore, Grasset, 1933, état moyen: 30 F

Au signe de Flore, Grasset, 1974: 45 F

Au devant de la nuit, sous le pseudo de Léon Rameau, Lardanchet, 1947: 40 F

L'avenir de l'intelligence, brochure 60 p.: 20 F

Barbarie et poésie, N.L.N., 1925, éd. originale, papier japon, n°V: 400 F (le même, édition normale: 75 F)

Le Chemin de Paradis, Lardanchet, 1922, éd. originale numérotée (n°305): 160 F

Les conditions de la victoire, N.L.N., les 4 tomes (I/ La France se sauve elle-même - II/ Le Parlement se réunit - III Ministère et Parlement - IV La Blessure intérieure): 140 F

Un débat sur le romantisme (avec Raymond de la Thailhède), Flammarion: 58 F

La Démocratie religieuse, N.E.L., 1978: 120 F

La dentelle du rempart, Grasset, préface de Bernard Grasset, 1937: 60 F

Dictionnaire politique, La Cité des Livres, 1932, les 25 fascicules: 1000 F (nous consulter pour l'expédition éventuelle).

Le dilemme de Marc Sanguier, N.L.N., couverture abîmée: 30 F

Entre le Louvre et la Bastille, éd. du Cadran, 1931, éd. originale numérotée (n°111 sur 336 au total): 200 F

Au Grand Juge de France, La Seule France, 1949: 45 F

Heures immortelles (1914-1919), éd. originale numérotée (n°1094), N.L.N., 1932: 100 F

Kiel et Tanger, N.L.N., état excellent: 150 F - état moyen: 130 F

Lettres passe-muraille (avec Xavier Vallat), 1950-1952, La Table Ronde, 1965: 55 F

Libéralisme et liberté, brochure de la Ligue d'A.F., 1917: 60 F

Lettre à M. Vincent Auriol, suivi de Touchés, La Seule France: 30 F

Louis XIV et la France, éd. du Cadran, éd. originale numérotée (n°56): 200 F

Maîtres et témoins de ma vie d'esprit, Flammarion, 1953: 70 F

Méditations sur la politique de Jeanne d'Arc, illustrations de M. Réal del Sarte, éd. originale sur vélin d'Arches à la forme: 300 F

Les mensonges de l'expert Verdenal au procès de Lyon, La Seule France, 1951: 25 F

Napoléon avec la France ou contre la France ?, Flammarion, 1932: 50 F

Nos raisons contre la république pour la monarchie, AF-NLN: 20 F

Les nuits d'épreuves, N.L.N., 1923, éd. originale numérotée: 100 F

Oeuvres capitales, Réédition du volume Politique, Flammarion: 80 F

L'ordre et le désordre, Self, 1948: 55 F

Le parapluie de Marianne, (sous le pseudo d'Octave Martin), Seule France, 1948, éd. originale numérotée: 40 F

La part du combattant, N.L.N. (couverture déchirée): 25 F

Pascal puni, Flammarion, 1953, éd. originale numérotée: 50 F

Petit manuel de l'Enquête sur la Monarchie, Bibliothèque des œuvres politiques, 1928: 65 F

Poésie et Vérité, Lardanchet, 1944: 50 F

Poètes, Le Divan, 1924: 80 F

La politique de Jeanne d'Arc, Seule France, 1952, plaquette: 15 F

La politique religieuse, N.L.N., 1921: 70 F

Pour en sortir, ce qu'il faut à la France, Lib. d'A.F., 1926 (état moyen): 20 F

Pour réveiller le Grand Juge, (avec M. Pujo), Seule France, 1951, éd. originale Bibliophiles: 120 F, (le même édition originale: 70 F - le même édition normale: 45 F)

Les Princes des nuées, (de Broglie, Zola, Lavis, Sangnier, Jaurès, Herriot...) Tallandier, 1928: 110 F

Le procureur et l'habitant, Seule France, 1952: 45 F

Quand les Français ne s'aimaient pas, N.L.N., 1926: 80 F (le même abîmé: 60 F)

Sans la muraille de Cyprès..., Jacqueline Gibert, 1941: 45 F

La Seule France, Lardanchet, 1943: 65 F (le même, couverture arrachée: 25 F)

Si le coup de force est possible, brochure 60 p.: 20 F

Les trois aspects du président Wilson, N.L.N.: 40 F

Les vergers de la mer, Flammarion, 1937: 40 F

Lettre à M. le directeur du «New-York Herald», (sous le nom de son neveu Jacques Maurras), Seule France, 1950, édition originale numérotée: 40 F - édition normale: 30 F

SUR MAURRAS

Charles Maurras et la critique des lettres, N.L.N.: 50 F

Hommage national rendu à Ch. Maurras le 8 juillet 1937, : 40 F

La mort et les funérailles de Ch. Maurras, le recueil de photographies, Amis du Chemin de Paradis, 1953: 53 F
Le procès de Charles Maurras et de Maurice Pujo - débats et annexes, Vérités Françaises, 1946, édition originale, les deux tomes: 250 F
«portrait de Maurras», «poster» 29 cm x 42 cm noir: 10 F
Charles Maurras par ses contemporains (A. France, Valois, Barrès, E. Berth...) N.L.N., 1919, 75 F

MASSIS Henri, Allemagne d'hier et d'après-demain, Ed. du Conquistador, 1949: 30 F

MERMEIX, Le Ralliement et l'Action française, A. Fayard, 1927: 60 F

MIRMAN Léon, La route nationale, A. Fayard, 1934, relié toile: 20 F

MONTESQUIOU Léon de, Le salut public, Plon, 1901: 150 F

PLONCARD D'ASSAC Jacques, Doctrines du nationalisme, Librairie Française, 1959: 20 F
Enquête sur le nationalisme: Joseph de Maistre, Société de philosophie politique, 1969: 15 F

POMAREDE Abel, Mémoire d'un ouvrier vigneron royaliste, La Documentation Royaliste, 1977: 20 F

PUJO Maurice, Les camelots du Roi, Flammarion: 70 F (Le même mais en assez mauvais état: 40 F - le même couverture complètement arrachée: 25 F)

Comment La Rocque a trahi, Sorlot, 45 F
Le problème de l'union, Lib. d'A.F., 1937: 45 F

RENOUVIN Bertrand, L'Action française et la question sociale, thèse de doctorat ronéotée, I.P.N., 1973: 150 F

ROUX Marquis de, Charles Maurras et le nationalisme de l'A.F., Grasset, 1928: 50 F
La Restauration, A. Fayard, 1938: 65 F

ROUZAUD Henri, Sous les lauriers du Maroc, Privat, 1926, Préface de Ch. Maurras, état très moyen: 100 F

THOMAS Lucien, L'A.F. devant l'Eglise, de Pie X à Pie XII, N.E.L. 1965, 90 F

VALLAT Xavier, Charles Maurras n° d'écrou 8321, Plon, 1953: 45 F
Le nez de Cléopâtre, souvenir d'un homme de droite, 1918-1945, préface de Ch. Maurras, Les 4 fils Aymon, 1957: 42 F

La croix, les lys et la peine des hommes, histoire des catholiques sociaux, éd. Ulysse, 1982: 69 F

VAUX Bernard de, Charles Maurras, esquisses pour un portrait, éd. des Cahiers bourbonnais, 1968: 50 F

VIGNE Octave, Mes souvenirs sur Ch. Maurras, Ed. Peladan, 1978, édition numérotée: 35 F

VIMEUX Philippe, Le comte de Paris ou la passion du présent, édition originale: 120 F

WEBER Eugen, L'Action française, Stock, 1964, état moyen: 80 F

DIVERS

L'Action française et le Vatican, Préface de Ch. Maurras et Léon Daudet, Flammarion: 50 F

Les deux justices ou notre J'accuse, La Seule France, éd. originale, plaquette: 35 F

Le patriotisme ne doit pas tuer la patrie, La Seule France, 1947, plaquette: 40 F

La Revue hebdomadaire, année 1933 complète, 52 numéros, pris à nos bureaux: 120 F (pour un envoi par la poste, nous consulter)

L'Ordre Français, numéros dépareillés (N° 2, 3, 15, 17, 19, 27, 47, 49, 50, 51, 52, 56, 59, 64, 150-151, 167, 186 - chaque numéro au détail: 10 F - les 17 numéros: 100 F

Les Libertés Française, n°11, juin 1956, de la revue dirigée par le docteur François Daudet, articles de Michel Vivier, Mme Léon Daudet, Havard de la Montagne, Olivier Clément, Bernard Fay (126 pages): 18 F

Cahiers du Cercle Fustel de Coulanges, n°3, février 1929: 25 F

Documents du Cercle Fustel de Coulanges, la France en 1940, aspects de politique intérieure n°1, 1971: 12 F

Cahiers du Cercle Proudhon, derniers exemplaires neufs de la réédition en fac-similé de 1976 de cette revue parue en 1912-1913, prix au 1er oct. 1986: 225 F.

BON DE COMMANDE

à retourner à «Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

TITRE	AUTEUR	PRIX

règlement à l'ordre de «Royaliste»
 Chèque bancaire
 Chèque postal (ccp 18 104 06 N La Source)
 Mandat lettre

Total commande
 Frais de port: +10%
 (13 F minimum - envoi simple)
 (19 F minimum - envoi recommandé)

Montant Total

Nom/Prénom:

Adresse:

L'ABBE DE NANTES JUGE GERARD LECLERC

L'Association «Espoir et Dialogue», 23, rue Serenne 45000 Orléans, s'efforce de rendre transparente l'action de l'Abbé de Nantes. On a vu son président, François Decaris, lors d'un «Dossier de Droit de Réponse» de Polac sur les sectes l'été dernier. Ce travail pour la transparence passe par le décryptage de nombreuses conférences enregistrées sur cassettes par l'Abbé. Dans l'une de ces conférences Georges de Nantes réagit aux belles pages que lui a consacrées Gérard Leclerc dans son «L'Eglise catholique, crise et renouveau, 1962-1986» (Denoël).

Extraits de l'enregistrement audio d'une conférence de G. de Nantes au Congrès 86 (fin sept) de la C.R.C.-Communion Phalangiste (cassettes en vente à la SCI Maison Saint-Joseph, 10260 St-Parres-lès-Vaudes).

...Je ne parle pas de Gérard Leclerc volontiers. C'est un garçon qui a été mon fils spirituel et je ne dirai pas tout ce qu'il me racontait en ce temps-là. C'était un garçon charmant. Il voulait se faire prêtre, peut-être frère de notre communauté... Il a voulu être le successeur et l'émule de Maurras, l'égal de Maurras. Il a quitté le séminaire parce que lui seul était capable de continuer Maurras... Continuant Maurras mais corrigé par Malet, rédacteur en chef d'ASPECTS DE LA FRANCE, quand il disait des bourdes trop énormes; il n'a pas supporté cette correction... J'ai été pris comme arbitre, j'ai vu les brouillons et je me suis dit: "Bien heureux qu'il y a encore le vieux Bernard Malet pour corriger les sottises de ce jeunot". Mais le jeunot n'en a conçu qu'un esprit d'indépendance et de révolte... et, un beau jour, ils ont fondé la N.A.F. en me disant en ce temps-là: "Et maintenant on marche à fond avec vous contre le Concile, etc...".

Seulement ça a duré juste le temps de me rendre un peu favorable à leur entreprise, et puis ils ont dévié vers la gauche et la N.A.F. a cessé de s'appeler l'A.F., et c'est devenu royaliste, puis on a fait voter socialiste... et puis... ce sont des gens de gauche. Seulement G.L. est un homme qui a besoin d'argent, et pour avoir de l'argent, faut écrire ailleurs que dans la N.A.F. ou dans ROYALISTE qui n'intéresse personne. Alors, on se loue au QUOTIDIEN. Du QUOTIDIEN, on passe à la FRANCE CATHOLIQUE. De la FRANCE CATHOLIQUE à RADIO NOTRE-DAME et on devient le client de Mgr. Lustiger... On écrit un livre (1). Vous comprenez que ce livre, je veux pas lui faire de réclame, et pourtant il parle de nous, et en des termes très touchants, et il me dédicace son livre...

...Et c'est dédicacé, ça je lui pardonnerai jamais, à l'abbé Gaston Coustenoble (2)...

Son oncle était un homme admirable... Son oncle est mort CRC à fond, à 120%. Son oncle était notre ami, son oncle pleurait sur la déviation, le reniement de son neveu. Lui dédicacer le bouquin, c'est quand même le faire remuer dans sa tombe. Je pense que, quand il rencontrera son ombre de l'autre côté du Styx, il aura quelques comptes à lui rendre. Son oncle était un homme admirable, d'une vigueur intellectuelle, d'un courage à maintenir sa paroisse et sa doctrine jusqu'au bout auquel il faut rendre hommage.

Ce livre, il a été concocté -je vois les choses comme ça- dans le bureau de Lustiger... Ils ont dû se traiter en copains... Et Lustiger lui a expliqué: "...il faut que tu expliques le Synode, que c'est le renouveau de Vatican II et que tout va bien marcher etc... et puis, il faut régler leur compte aux gens de droite... Comme tu les connais, comme tu connais de Nantes, tu lui règles son compte, je te fais confiance et on soutient ton bouquin... Le chèque, le voilà !

Or, il se trouve que G.L. est intelligent, il a été bien formé... Il nous connaît très bien... Il y a quelques pages qui sont admirables et puis qui deviennent infectes...

Mes chers amis, il faut que vous sachiez: quand un homme, avec sa famille -parce que j'ai une famille aussi- se préoccupe ni de droite ni de gauche mais a une vie honnête, une pensée claire, marche droit, eh bien! un jour ou l'autre, plus les années passent, plus ça lui fait un capital d'honneur, d'énergie, qui s'impose. Alors, G.L. fait un éloge de moi que je ne peux pas vous lire, parce que je suis très modeste... modeste... modeste... un éloge de ma personne, un éloge de nos communautés... un éloge que Lustiger ne lui avait certainement pas demandé. Il en arrive à dire ceci: "Un tel homme, on ne s'en débarrasse pas dans une poubelle... Il faut lui répondre..." "Et moi, dit Coustenoble, j'aurai cette charité, cette justice".

Il faut que je vous lise ce passage... Le malheureux, s'il savait que ce passage lui a coûté tout son avenir... Voyez-vous, quand on trahit, il faut trahir à 100%. Voici ce qu'il a écrit, que Lustiger ne lui a pas pardonné, que personne ne lui pardonnera. Et son bouquin ne s'est pas vendu à cause de ce passage, après avoir fait de moi un éloge dithyrambique interdit sur les ondes, interdit dans les journaux. A quoi a-t-il pensé?

Ici, G. de N. donne lecture du

premier paragr. de la p. 131

Disqualifié! "...sentence inédite et assez peu canonique". Vous vous rendez compte? Le gars est-il fou? Il dit au pape: "Ce que vous avez fait n'est pas canonique..."

Commentaire du 2ème paragr.

de la même page:

G.L. me compare à un "chêne indéracinable"... Pour lui, c'est le roseau, vous comprenez. Il se connaît bien... C'est bien cela si vous l'avez vu en photo ou en réalité: c'est le roseau et puis, moi, j'ai plutôt l'air du chêne, merci!

... Plus loin, le gars reprend pour moi le crachat de Bernanos sur Maurras: "il faut l'abandonner à la douce pitié de Dieu". A la fin, il dit: "Ce qu'il faut c'est étudier son comportement" et il dévie, devinez sur quoi?, mais ça, c'est concocté avec Lustiger, il dévie sur le destin des frères Baillard dans le roman de Barrès: "Il me fait penser à LA COLLINE INSPIREE... Le chapitre se conclut comme ça: "C'est une secte à la dérive...". Et voilà mon Gérard Leclerc qui a bien fait son travail! Il nous a trop accordé, il se croit trop malin, et quand le bouquin a paru, sur RADIO NOTRE-DAME on a voulu faire de la réclame... Tout de suite, les gens ont téléphoné: "Pourquoi parlez-vous de l'abbé de Nantes?" Textuel!... Son bouquin ne s'est pas vendu. LA CROIX n'en a pas fait de recension... Donc, il a mal agi pour lui et pour nous quand même, c'est pourquoi je ne veux pas faire de réclame contre (?) le livre: c'est une pierre de plus dans toutes les pierres faites pour nous lapider. Ce livre d'un ancien de chez nous et qui a l'air d'être généreux et sympathique, explique notre aberration par la secte: Nous sommes perdus, nous sommes une secte comme les gens de la Guyana, là-bas, qui se sont tous suicidés... Un beau jour, on va se suicider tous collectivement!...

(1) L'EGLISE CATHOLIQUE, crise et renouveau 1962-1986 (Denoël)

(2) Curé de Notre-Dame-au-Bois, diocèse de Cambrai (1892-1982), oncle de l'auteur

Pour une biographie de l'Abbé de Nantes on se reportera au «Dictionnaire de la politique Française» de Henry Coston, tome 1, pages 740-741. Il appartiendrait sans doute à Gérard Leclerc de répondre à la réponse de Georges de Nantes. Mais il ne le fera pas et il aura raison car, à son habitude, l'Abbé de Nantes mélange le vrai et le faux, le rêve et la réalité, d'une façon tellement inextricable qu'il faudrait tout reprendre ligne à ligne.

Et encore, ce serait impossible. Comment répondre à un rêveur, à un homme qui vous dit: «je vois les choses comme ça» et qui invente une petite histoire mettant en scène Lustiger et Leclerc qui se conclue par: «Le chèque, le voilà!»? C'est un procédé qui, personnellement, me fait rire par son côté absurde. Mais je me demande ce que cela produit sur un public déjà trop enclin à croire des fables politiques où de grands manipulateurs et de petits manipulés font l'histoire comme à Guignol.

Sur le fond, il est exact que l'abbé de Nantes, prêtre monarchiste avait, dans les années 60 - 70 une grande influence sur les militants les plus catholiques de l'Action Française, et sur Gérard Leclerc entre autres. De là à faire de Leclerc le «fils spirituel» de l'Abbé, ou encore «un ancien de chez nous», il y a une marge...

Certaines accusations font sourire. Qui se prétend le successeur et l'émule de Maurras, l'égal de Maurras? Et qui corrige le maître à son idée et est finalement un maurrassien bien peu orthodoxe sinon l'Abbé lui-même? Un peu de mansuétude l'Abbé, par exemple pour ce crime de Gérard Leclerc qui consisterait à dédicacer son livre à son propre oncle, l'abbé Coustenoble. Ledit abbé est peut-être mort «CRC à 120%» et «pleurait sur la déviation, le

reniement de son neveu», mais il est quand même resté abonné de soutien à «Royaliste» jusqu'à ses derniers jours, et ne manquait pas de donner aux souscriptions pour le développement de la N.A.R.. Je doute donc personnellement qu'il ait tant pleuré. De Nantes aura encore rêvé... Comme lorsqu'au moment de la création de la N.A.F. par scission de la Restauration Nationale (cf. «Lys Rouge» n°21: «La Naissance de la NAF» et n°30: «Petite monographie sur les avatars du mouvement royaliste depuis 15 ans») il s'était imaginé qu'il allait faire de ce nouveau mouvement sa chose parce que ces jeunes gens étaient venus le voir pour s'enquérir de son attitude en cas de scission. Précaution élémentaire compte tenu justement de son influence morale d'alors sur les catholiques d'A.F.. Il n'a voulu entendre que ce qu'il voulait comme d'habitude. Depuis, cette influence sur les catholiques royalistes a bien reculé. Ne parlons pas des catholiques de la N.A.R. pour qui la radicalisation politique de l'Abbé ne pouvait que servir de repoussoir. D'autant plus que la NAR regroupait des catholiques de sortes bien différentes, et des non-catholiques en proportion importante. Mais même à la R.N. les déviations doctrinales politiques - malgré une langue de bois pseudo-maurrassienne: «pense clair et marche droit»... -, ont ouvert les yeux sur la demi-folie de l'Abbé, même à ceux qui voulaient encore croire à la rectitude de la théologie de leur directeur de conscience. Alors le partage s'est fait entre les fidèles sectateurs qui ont accepté toutes les dingeries de celui qui prenait avec le temps la dimension d'un gourou, et les autres, rejetés dans les ténèbres extérieures. La C.R.C. s'est posée comme le seul successeur de l'Action Française en même temps que comme l'Eglise elle-même, face à l'Eglise officielle considérée comme une «secte» moderniste...

INTERVIEW EXCLUSIVE:

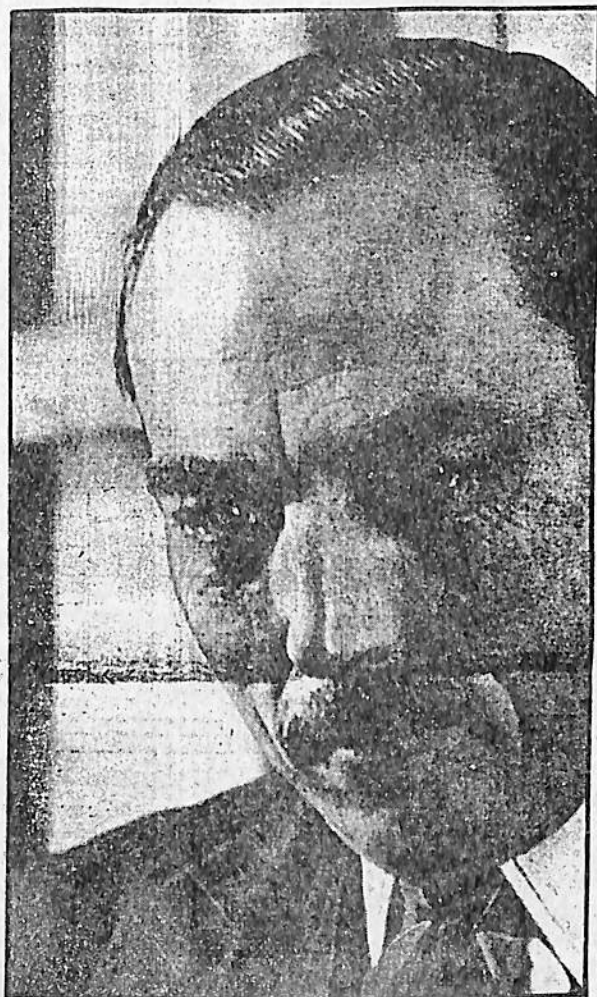
■ HENRI, COMTE DE PARIS, INTERVIENT

(PAGE 12)

ENQUÊTE:

■ LA CLEF DE L'INDEPENDANCE FRANÇAISE

(PAGES 6 et 7.)



HENRI, COMTE DE PARIS

« Nous sommes en 1788 ! »

(PHOTO: J. AMANI)

CETTE SEMAINE

VERSAILLES. — Le Grand Congrès des parlementaires français a donné un spectacle étonnant. La vie politique, après, ne peut manquer d'en être profondément modifiée. Ce qui a provoqué l'avalanche alors que l'on attendait, et que l'on espérait, une affaire pleine de tenue et de dignité, c'est presque un accident : avant la guerre, les candidats naturels à l'Élysée étaient les présidents de la Chambre et du Sénat. Cette fois, MM. Herriot et Monnerville, pour des raisons différentes, n'étaient pas au départ des candidats envisagés. On peut vivement le regretter. Mais c'est à cause de cette circonstance que le Congrès est devenu un incroyable spectacle qui a frappé l'opinion et d'où pourraient sortir maintenant une psychologie nationale et une arithmétique parlementaire toutes différentes. (Voir p. 3.)

POLITIQUE SOVIETIQUE. — Les Soviétiques ont répondu qu'ils acceptaient le principe des propositions faites par le président Eisenhower à la tribune de l'O. N. U. Ils acceptent même que des conversations « secrètes » s'engagent entre eux et l'Amérique pour l'utilisation et le contrôle des matériaux atomiques. Ils font certes de nombreuses réserves sur le

discours du Président, et en particulier ils répètent que l'interdiction des armes atomiques est indispensable. Mais ils n'en font pas une condition préalable; et c'est là une circonstance nouvelle. Cette acceptation soviétique est le premier fait diplomatique majeur dont on puisse considérer qu'il représente un changement incontestable dans la diplomatie de Malenkov par rapport à celle de Staline. Cependant que l'annonce du procès de Béria rappelle tous les vieux slogans. (Voir p. 5.)

LA FRANCE EN 1954. — La plupart des problèmes français tournent autour d'un axe : notre dépendance économique à l'égard de l'étranger. C'est un fait maintenant presque unique parmi les nations dignes de ce nom. Cette situation n'est ni justifiée, ni acceptable. L'année qui commence sera celle du choix. Ou bien la France acceptera une « dépendance » permanente et ses conséquences, ou bien elle fera l'effort — d'ailleurs limité — qui peut lui rendre sa dignité et sa puissance. « L'Express » a demandé à une équipe de techniciens de rassembler, en une enquête, les éléments du problème. (Voir p. 6 et 7.)

A LA TRIBUNE. — Le Comte de Paris, qui a acquis en France, depuis son retour d'exil en 1950, une autorité certaine, expose pour la première fois les buts de son action politique dans une déclaration exclusive à « L'Express ». Déclaration qui prend un relief particulier dans l'état actuel de la scène politique. (Voir p. 12.)

PARIS EN PARLE. — En vérité, Paris n'a qu'un sujet de conversation depuis huit jours. A ce sujet, toutes les plaisanteries, on les a faites, tous les mots d'esprit ou assimilés, on les a répétés; toutes les épithètes, on les a épuisées; tous les pots, on les a colportés. Un triomphe au moins a été foudroyant : celui de la télévision qui n'avait pas prévu ce film à épisodes et qui s'en tire remarquablement. Résultat pratique : rush d'acheteurs pour Noël. — Au cinéma un événement : Le Petit Fugitif (voir p. 9). — Pour les sportifs un événement : la défaite infligée aux gymnastes français par les soviétiques. — Pour les discophiles un événement : le procès intenté par Furtwangler à la firme Urania au sujet de l'enregistrement de la Troisième. Enregistrement admirable et qui va acquérir une valeur de pièce de collection.

LA SEMAINE PROCHAINE, COMME CETTE SEMAINE, « L'EXPRESS » SERA EN VENTE DES JEUDI.

HENRI, COMTE DE PARIS, INTERVIENT

EN pleine crise politique, et devant l'impuissance des partis, l'opinion cherche des hommes. La lucidité et le caractère de quelques individus forment, dans la période assez dramatique qui s'annonce, pour redresser le pays, que des combinaisons entre groupes ou même des programmes détaillés. De tels hommes existent à l'intérieur de ce Parlement, qu'il est trop facile de décrire. Il en existe aussi en dehors du Parlement. Parmi eux, Henri, Comte de Paris, le présent dépositaire de la tradition monarchique.

Le Comte de Paris (45 ans), rentré d'exil en juillet 1950, a déjà participé au débat politique en France, en publiant chaque mois, depuis cinq ans, un « Bulletin » sur les événements. Ses exposés ont souvent frappé par la rigueur du raisonnement et le modernisme des idées. Aujourd'hui le Comte de Paris prend, dans l'interview publiée par « L'Express », une nouvelle position : il est prêt à accepter des responsabilités actives dans le cadre du régime républicain (1).

devront être sacrifiées à cette politique à long terme. Si l'entreprise doit être inspirée par un objectif unique, elle doit, par contre, s'adapter dans ses modalités, au degré d'évolution de chacun des territoires. Je ne crois pas, notamment, que la politique actuellement suivie dans les protectorats puisse s'inscrire dans ces perspectives, car elle ajourne les problèmes plutôt qu'elle ne les résout.

Q. — Et sur l'Indochine ?

R. — Il y a trois ans, la situation indochinoise apparaissait sans issue. Bien qu'elle continue d'exercer une ponction dramatique sur nos ressources humaines et matérielles, elle est devenue une pièce majeure sur l'échiquier international. Les rapports de forces dans le monde étant modifiés, je pense que l'heure de la solution est venue, à condition de chercher les diverses possibilités de négociation et de subordonner le jusqu'au-boutisme à la diplomatie. A condition, également, de ne pas engager notre libre arbitre militaire et diplomatique dans des combinaisons européennes aventureuses.

Q. — Quel est, sur ce problème européen, votre position ?

R. — Adversaire de la C.E.D., je suis partisan d'une organisation progressive de l'Europe unie. J'ai applaudi au pool charbon-acier, je me félicite des travaux préparatoires qui se poursuivent pour adapter les productions agricoles, les transports, les monnaies, au marché commun.

Mais j'insiste sur la priorité à donner aux questions intérieures, sur la nécessité de refaire l'unité française. Il est absurde de penser affronter rapidement un marché commun, alors que nous ne résistons à la concurrence étrangère qu'en contournant 80 0/0 des importations.

Je parle de priorité, de hiérarchie, je dissocie les questions, mais tout au long et on ne peut éviter les difficultés que dialectiquement, alors qu'il faudrait agir sur tous les points à la fois. C'est dans l'insistance et l'accent de ces idées que je réside. Je réitère cette hiérarchie. Je réitère que nos maux sont multiples et que la totalité des réformes indispensables équivaut à une révolution. C'est pourquoi l'analogie établie récemment par un de nos hommes d'Etat entre notre époque et 1788, me paraît justifiée.

Q. — Si aucun changement important ne se produisait, comment prévoyez-vous, Monseigneur, l'évolution de la politique française ?

R. — Le « pourrissement » déjà avancé s'accroîtra très vite. L'étranger affirmant son empire sur notre politique, soit par personnes interposées, soit en nous liant pieds et poings dans une organisation européenne artificielle. Alors, les amours-propres blessés, les intérêts matériels lésés provoqueront une violente réaction populaire exploitée soit par le communisme, — peu vraisemblable tant que le rideau de fer couvrira l'Europe —, soit plus probablement par un fascisme militaire.

La démocratie — et peut-être même la France — aurait été tuée par la démagogie et par une pratique inculte du parlementarisme.

(1) Le descendant des rois de France est inéligible, de par la Constitution, à la Présidence de la République. Mais il peut être député, ministre, président du Conseil.

QUESTION. — Avant l'élection présidentielle, le bruit a couru que certains parlementaires songaient à déposer symboliquement, au premier tour, à Versailles, votre nom dans l'urne. Quel a été, Monseigneur, votre sentiment à l'égard de ces intentions ?

REPONSE. — J'ai fait remarquer ceux qui avaient eu cette idée, mais je leur ai demandé d'y renoncer. Il se trouve que le principe que j'incarne et l'article 44 de la Constitution coïncident pour m'interdire de remplir une telle fonction, dont je ne sous-estime, d'ailleurs, ni l'importance, ni la difficulté ; difficulté d'autant plus grande que les partis sont émiettés. D'autant plus grande aussi que les conditions de l'élection ne permettraient plus au chef de l'Etat d'apparaître comme l'arbitre incontesté. Le système du dosage dans l'élaboration des ministères est déjà difficile à appliquer ; dans le choix de l'homme qui doit représenter la nation, il est absurde.

Si je devais être appelé à servir mon pays d'une façon active, c'est le seul poste que je souhaiterais ne pas occuper.

Q. — Est-ce au nom du principe monarchique que vous énoncez cette conclusion ?

R. — C'est au nom du principe monarchique. Mais c'est surtout parce que j'estime que la Présidence de la République ne peut pas être le centre de l'impulsion indispensable à la révolution dont la France a besoin pour rétablir son unité, sa prospérité et s'affirmer à nouveau sur le plan international.

Q. — Ferez-vous donc, Monseigneur, tout service actif dans le cadre des institutions actuelles ?

R. — Pas du tout. Je suis disposé à servir mon pays, mais je désire le faire efficacement.

Or, la France a besoin, à mon sens, de deux choses différentes : refaire son unité morale et opérer une révolution de ses structures qui soumette tous les intérêts particuliers à l'intérêt général. La seconde tâche me paraît avoir une priorité sur la première et elle relève de l'exécutif et non du chef de l'Etat dans les habitudes et les perspectives constitutionnelles françaises. La Monarchie pourrait un jour, de toute évidence, être un facteur non négligeable d'union dans un pays démocratique comme le nôtre ; mais avant d'unir il faut recoudre.

Q. — Vous accepteriez donc des responsabilités gouvernementales ?

R. — Oui. A condition que je puisse compter sur la collaboration de toutes les familles spirituelles françaises.

Q. — Pouvez-vous nous dire, alors, comment vous concevez cette révolution que vous estimez nécessaire ?

R. — J'accorde une absolue priorité aux problèmes intérieurs. De leur solution dépendront notre rayonnement et nos capacités d'action extérieure.

La maladie politique française s'exagère sous deux formes aiguës : l'incivisme de plus en plus répandu et le fait que 20 à 25 0/0 des votants apportent leurs voix à un parti animé jusqu'à maintenant de l'étranger. La cause spirituelle profonde de ces symptômes et de tous ceux, plus secondaires, que nous observons, est que la

sont inévitables ou périmes. Je suis trop empirique pour oublier jamais de prendre les problèmes par le bout du diagnostic.

La France, qui dispose potentiellement de ressources qui font l'envie des étrangers, est très appauvrie et vit au-dessus de ses revenus actuels, en consommant insidieusement son capital. Il s'agit donc d'accroître le rythme de son économie et sa productivité globale. Ce n'est possible qu'en conciliant la recherche d'une meilleure rentabilité de l'initiative privée et de l'épargne — souci libéral — avec l'intervention de la puissance publique, seule habilitée à définir la hiérarchie des urgences — souci planificateur.

Et ceci n'est réalisable qu'avec le

“ Si je devais être appelé à servir mon pays d'une façon active, la présidence de la République est le seul poste que je souhaiterais ne pas occuper ”.

France n'est plus une nation unie, rassemblée autour d'un Etat respecté. Elle est divisée en deux camps : d'un côté, les particuliers qui méprisent la justice sociale et se moquent de l'intérêt général. L'âme collective hiberne.

Pour restituer cohérence et cohésion à ce magma, il faut que le peuple retrouve confiance en lui-même, dans ses chefs et dans son commun destin. Cette confiance du peuple qui est aux démocraties ce que les mitraillettes et le parti unique sont aux dictatures.

Gouvernez les Français dans la justice, demandez-leur des sacrifices au nom de la patrie, prouvez-leur, par des résultats, que ces sacrifices sont consentis dans l'intérêt commun, exaltez la jeunesse, ce réservoir d'espérance et vous trouverez une réponse vibrante dans la nation réveillée.

Depuis mon retour d'exil, j'ai fait mon tour de France, allant étudier sur place les situations de département en département ; je rencontre alors des compatriotes issus de tous les milieux, syndicalistes, ouvriers, patrons, dirigeants agricoles, hauts fonctionnaires, personnalités politiques locales, et je suis toujours frappé par le dévouement, le courage et la foi disponibles dans notre race. Mais qui ou quoi révélera ce trésor latent ?

Q. — Quelle est votre doctrine économique : socialiste ou libérale ?

R. — La querelle doctrinale est dépassée ; car tous les systèmes, lorsqu'on prétend les appliquer, apparais-

sent concurrencés par l'ensemble des salariés et notamment de la classe ouvrière, pour améliorer, si le mot communisme et les quatre millions de votants d'extrême gauche continuant d'être traités et de se considérer comme extérieurs à la nation française, l'opération échouera. Nul homme d'Etat ne doit oublier que pour rallier les masses que le P.C. a séduites, il faudra leur offrir une nouvelle espérance, notamment en pratiquant une politique de justice sociale.

Si le programme de renouveau se contentait de postuler la confiance et le libre jeu des intérêts particuliers, il capoterait sûrement sur l'égoïsme des privilégiés.

Les deux difficultés essentielles auxquelles se heurteront les réformateurs de nos structures sont, dans notre économie, l'importance exagérée de la distribution et le retard de la production agricole dans un trop grand nombre de départements. Un traitement énergique sur ces deux points améliorerait le standard de vie et relancerait l'expansion industrielle.

Q. — Quelles sont vos positions en matière d'Union française ?

R. — La condition de la grandeur et de la prospérité françaises est la conservation de nos territoires d'outre-mer. Une politique à échéance lointaine doit se soucier de réaliser d'abord, et de crier ensuite, celle « Union française » qui n'est, pour l'instant, qu'une expression verbale. Certains intérêts privés à courtir vue

parer sa nudité
Lora
Lingerie
Société LORA
BOURGOIN (Isère)

FRANCK & FILS
80, rue de Passy - PARIS
Habillement la femme élégante

le top
de la chemiserie fine
solico précède la mode
garantie 10 ans
L'EXPRESS - 26 DECEMBRE 1953

POLITICORAMA

Les sentiers battus de la voie royale

On trouve de tout dans la presse royaliste : des barjots, des réacs et même des amis des socialistes.



Comme dans toute excursion où il y a forcément le détour par un point de vue pittoresque, l'exploration de la presse politique ne peut esquiver l'îlot royaliste. Un îlot où l'on trouve de tout. D'abord côté barjots, signalons l'apparition de *la France monarchiste*, organe des « blancs d'Espagne », en d'autres termes ceux qui ont fait allégeance à « SAR le prince Alphonse de Bourbon, duc d'Anjou ». Ce sont les « légitimistes » qui s'opposent aux « orléanistes » de *Aspects de la France* qui, eux, en pincet pour le prince Henri, chef de la Maison de France, lequel soit dit en passant trouve ses partisans un tantinet trop réacs. De fait, *Aspects de la France* ressemble fort à un bulletin interne du lepénisme, à cette différence près que l'on y trouve des

petites annonces de ce genre : « Une messe sera célébrée à Lombez (Gers), le jeudi 16 octobre, aux intentions de la reine Marie-Antoinette » (AdF n° 1966).

On est tout surpris de trouver au milieu de cette presse monarchiste un journal de bonne tenue intellectuelle, aux analyses plutôt fines et nuancées et qui s'appelle *Royaliste*. Son directeur politique est Bertrand Renouvin, dirigeant de la NAR (Nouvelle action royaliste), qui présente la particularité d'avoir l'oreille du comte de Paris et... de François Mitterrand. Dans la dernière livraison de *Royaliste*, un plaidoyer pour le maintien de l'Etat de droit dans la lutte antiterroriste et une étonnante fiche de lecture sur le livre d'un franc-maçon... maurassien.

« LIBERATION » 11/12 octobre 1986

Sommaire:

- Editorial

Croix de bois,
croix de fer...

- Déontologie:

Immigrés, Police,
et journalistes

- Synthèse:

où est passée la
gauche gaulliste ?

Dossier:

- Que devient la
Nouvelle droite ?

- Revue de presse

- Enquête:

Un royaliste méconnu:
Jean Mondétour

- Le retour à

la monarchie

est nécessaire

- Débat sur la

Franc-Maçonnerie

- Droit de réponse

de « La place royale »

- Un document sur

Philippe Ariès,

historien ET royaliste

- Pourriez-vous vivre

avec 6000 F ?

p. 13

p.16

p.17

p.18

p.20

p.26

p.28

- Bourse aux livres

royalistes: Maurras,

Bainville, Daudet,

Pujo, etc.

- L'Abbé de Nantes

juge Gérard Leclerc

- Quand « L'Express »

interrogeait

le comte de Paris

(décembre 1953)

p.29

p. 32

p. 35

Dans le prochain numéro du
« Lys Rouge » nous voudrions re-
censer toutes les initiatives concer-
nant le millénaire de la France.

Merci de nous faire parvenir la
documentation que vous pourrez
vous procurer.